> n°107 | mars 2012 Mensuel

Côtes d'Armor

LE MAGAZINE DES COSTARMORICAINS ÉDITÉ PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL

Actualité
Quatre élus haïtiens accueillis au Conseil général
▸ Page 5

Perspectives
Vital Concept à Loudéac
▸ Page 19

Rencontre
Fañch Le Moal, l'homme aux camellias
▸ Page 22

Actions
La ruralité sous les feux des projecteurs
▸ Pages 24 | 25

Le Guide
Raggalendo : du hip-hop au beurre salé
▸ Page 35

Dossier

Ni naturelle, ni universelle, ni éternelle

L'égalité femmes-hommes dans le travail

www.cotesdarmor.fr

L'information départementale

Conseil Général Côtes d'Armor

Côtes d'Armor
MAGAZINE

Sommaire

4 | → L'image du mois

5 | 10 → Actualité

- Quatre élus d'Haïti accueillis au Conseil général
- Coup de projecteur sur le pôle Phœnix à Pleumeur-Bodou
- Budget du Conseil général : journée d'information pour les élus
- Claudy Lebreton et le préfet en visite dans le canton de Jugon-les-Lacs
- Les journées européennes des métiers d'art
- Merc'hed ar chanterioù

16 | 19 → Perspectives

- 50 ans, le bel âge pour entreprendre
- Paimpol transports et passion
- Bio2ailes : les paniers bio livrés à domicile
- Vital Concept à Loudéac

20 | 22 → Rencontre

- Éric Pigeault, apiculteur alternatif à Plouër-sur-Rance
- Le Courtil de l'Ic à Pordic favorise l'autonomie des personnes handicapées
- Fañch Le Moal, l'homme aux camellias

23 | 29 → Actions

- Setarms valorise les sédiments de dragage
- La ruralité sous les feux des projecteurs
- Anne-Sophie Mottin, opératrice au Centre de traitement de l'alerte
- Les classes de découverte en Côtes d'Armor
- Armor TV intègre l'Unité régionale des programmes
- Territoires : le Mené soigne son image

30 | 31 → Patrimoine

- Usines Tanvez à Guingamp : retour sur un passé industriel

32 | 33 → Porte-parole

- L'expression des groupes politiques du Conseil général

En couverture
Photo Thierry Jeandot

Dossier

11 | 15 →

Ni naturelle, ni universelle, ni éternelle

L'égalité femmes-hommes dans le travail

Inscrite dans les textes de loi français depuis 1789, mais également présente dans le droit européen, l'égalité entre les hommes et les femmes demeure dans bien des situations un vœu pieux. En matière d'égalité professionnelle notamment, les diverses tentatives ont donné de bien maigres résultats, ou pour le moins très contrastés. Pour autant, certaines initiatives ont permis des avancées, les acteurs concernés s'emparant de tous les moyens à leur disposition pour construire une égalité de terrain.

Thierry Jeandot

34 | 37 → Guide

- Les dimanches après-midi blues du Bacardi à Callac
- Raggalendo : du hip-hop au beurre salé
- Le festival 360° à La Passerelle à Saint-Brieuc →
- Le club nautique du pays de Loudéac

D.R.

38 | 39 → Détente

- Recette : saumon farci au crabe
- Jardin : les orchidées
- Les mots fléchés

Mensuel édité par le Conseil général des Côtes d'Armor. Direction de l'Information et des Relations avec les Citoyens (DIRC). 9 place du Général-de-Gaulle, BP 2371, 22023, Saint-Brieuc. Tél. 02 96 62 62 16. Courriel : lemagazine@cg22.fr. Site internet : www.cotesdarmor.fr. Directeur de la publication : Claudy Lebreton. Comité éditorial : Claudy Lebreton, Isabelle Nicolas, Philippe Delsol, Michel André, Gérard Le Caër, Régine Angée, Yves-Jean Le Coqû, Véronique Robitaillie, Benoît Cadoret. Directeur de l'Information et des Relations avec les Citoyens : Philippe Germain. Rédactrice en chef : Laurence Ladier. Rédacteur en chef adjoint : Laurent Le Baut. Journalistes : Joëlle Robin, Nolwenn Tirel. Photographe : Thierry Jeandot. Ont collaboré à ce numéro : Véronique Rolland, Stéphanie Stoll, Briac Morvan, Nono, Yves Colin. Photos : Bruno Torrubia, Philippe Josselin. Assistante de la rédaction : Maryline Meyer. Stagiaire : Charles Jouanno. Création-Exécution-Réalisation : Cyan 100. Impression : Imaye Graphic - 81 boulevard Henri-Becquerel - 53021 Laval. Distribution : La Poste. N°ISSN : 1283-5048. Tirage : 293 000 exemplaires.

Pour tout problème de réception du magazine, contacter les services de la Poste au 02 99 77 02 87.

Magazine imprimé en France sur papier "Eural Premium", recyclé à partir de vieux papiers et cartons désencrés et blanchis sans chlore, agréé par l'Association des Producteurs et Utilisateurs de Papiers Recyclés.

THIERRY JEANDOT

Claudy Lebreton
Président
du Département
des Côtes d'Armor

Une nouvelle donne

"Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent, et une confiance inébranlable pour l'avenir", disait Jean Jaurès.

Nous savons que le monde d'hier ne peut pas être, ne sera pas, celui de demain. Les crises économique, sociale, écologique – crise du sens également –, sont profondes et nous obligent à penser et agir différemment.

Face à cette "nouvelle donne", nous pouvons ou baisser les bras et nous résigner, ou faire preuve de lucidité et d'optimisme. Je fais pour ma part le choix du courage et de la volonté pour engager résolument notre département dans l'avenir. Il ne s'agit pas de nier la réalité : augmentation du poids des allocations de solidarité, perte de notre autonomie fiscale, recettes très aléatoires... les contraintes que nous subissons sont fortes et incontournables. Mais dans ce contexte, le Département a, j'en suis convaincu, un rôle essentiel à jouer pour proposer, impulser, accompagner, innover. Prendre acte de cette nouvelle donne, c'est aller de l'avant, sans pour autant céder sur nos convictions, sur ces marqueurs qui fondent l'action de ce Département depuis des années. C'est tout le sens que nous avons voulu donner à notre budget pour 2012. Un budget de justice et de cohésion sociale. Un budget pour l'emploi et la jeunesse. Un budget de solidarité entre les territoires.

Avec force et convictions, nous devons aujourd'hui bâtir une autre économie, écrire un autre contrat social, faire le pari d'un nouveau pacte environnemental et culturel en Côtes d'Armor. Dire ce qu'est le Département du XXIe siècle, donner plus de sens et de lisibilité à notre action, proposer de nouvelles politiques départementales, voilà la page qui s'ouvre pour nous tous, élus, partenaires et citoyens costarmoricains.

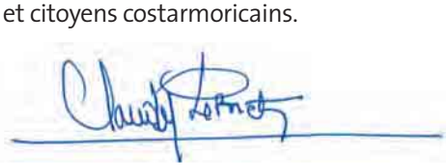

Le Département des Côtes d'Armor

- **Hôtel du département**
  9 place du Général-de-Gaulle
  BP 2371
  22023 Saint-Brieuc cedex 1
  contact@cg22.fr

Conseil général
infos services
N°Azur 0 810 810 222

cotesdamor.fr

Côtes d'Armor, le Département est sur Facebook

YouTube **.com/user/cotesdarmorvideo**

Les Maisons du Département

- **Maison du Département de Dinan**
  rue Victor-Schœlcher
  Tél. 02 96 80 00 80
- **Maison du Département de Guingamp**
  9 place Saint-Sauveur
  Tél. 02 96 44 85 44
- **Maison du Département de Loudéac / Rostrenen**
  42 boulevard Henri-Castel
  Loudéac
  Tél. 02 96 28 11 01
- **Maison du Département de Saint-Brieuc**
  76 rue de Quintin
  Tél. 02 96 60 86 86
- **Maison du Département de Lannion**
  5 allée du Palais-de-Justice
  Tél. 02 96 04 01 04

L'image du mois

L'école publique Albert-Jacquard, d'Étables-sur-Mer, s'est mobilisée pour protester contre la fermeture annoncée de la sixième classe. Les parents d'élèves, reçus par l'Inspection académique le matin même, ont argumenté en faveur du maintien de cette classe compte tenu des projets de la municipalité (construction de logements sociaux et d'une salle de restauration). L'école, qui a eu trois directeurs en trois ans et qui a connu des problèmes de remplacement des enseignants, souhaite retrouver de la stabilité. Pas question donc pour les parents de perdre un poste d'enseignant et un poste d'agent territorial spécialisé d'école maternelle (Atsem).

Étables-sur-Mer, jeudi 2 février, 13 h 33

Photo : Thierry Jeandot - Département des Côtes d'Armor

Quatre élus ont été accueillis au Conseil général

Une aide concrète à Haïti

Du 20 janvier au 2 février, le Conseil général a accueilli quatre élus du département de La Grand'Anse, en Haïti : Vidal Chevalier, maire de Chambellan ; Georges Jorel, maire de Moron ; Evil La Villette, maire de Pestel et Marie-Eddite Pierre, administratrice de l'Amaga (Association des maires de La Grand'Anse). La coopération entre les Haïtiens et le Département est née au lendemain du tremblement de terre, qui a eu lieu le 12 janvier 2010. Jean-Claude Fignolé, président de l'Amaga, avait alors appelé les collectivités françaises à la solidarité. Le Conseil général des Côtes d'Armor avait répondu favorablement. Les objectifs de cette coopération sont d'apporter une aide concrète au peuple haïtien et de former les élus locaux pour les aider à s'organiser. Un dispositif permettant de favoriser la relance économique du département de la Grand'Anse dans le domaine agricole a été mis en place. Ce séjour en Côtes d'Armor a permis aux élus haïtiens de découvrir les collectivités costarmoricaines partenaires. La délégation a notamment rencontré les animatrices du bassin versant de Lannion en charge d'accompagner les agriculteurs locaux sur les problématiques environnementales et la mise en place d'une filière courte. À Saint-Gouéno, les élus ont découvert une stratégie de développement agricole et rural à partir des énergies renouvelables. Ce séjour a également permis à l'administratrice de l'Agama de suivre une initiation spécifique sur les finances publiques des collectivités françaises et sur les projets de coopération.

Thierry Jeandot

Les élus haïtiens ont visité la ferme bio de la Grande Goublaie, de Claire et Yann Yobé, à Saint-Alban.

Découverte de six activités sportives

L'Armor tour handisport à Saint-Brieuc

Après Loudéac en novembre, la deuxième étape de l'Armor tour handisport se déroulera au gymnase de la Vallée, à Saint-Brieuc, le samedi 31 mars, de 14 h à 17 h. Six activités sportives seront proposées : boccia (pétanque adaptée) et sarbacane, badminton, tennis de table, tennis et escrime. L'association Handi'chiens proposera des démonstrations durant tout l'après-midi. L'une des missions du Comité départemental handisport, organisateur de cette journée en partenariat avec le Conseil général, est de développer la pratique sportive des personnes handicapées moteur et sensoriel. Les prochaines étapes de l'Armor tour handisport seront Dinan, le samedi 28 avril, et Lannion, le samedi 9 juin.

D.R.

Entrée libre.
Renseignements :
Comité départemental handisport
> 06 81 78 42 17
cd22@handisport.org

Service départemental d'incendie et de secours

Marc Vermeulen, le nouveau directeur

Il a pris ses fonctions le 20 janvier. Le colonel Marc Vermeulen est le nouveau directeur départemental des services d'incendie et de secours des Côtes d'Armor. Il remplace ainsi le colonel Gilles Mengual, lequel retrouve le poste de directeur départemental adjoint après avoir assuré l'intérim pendant plus de trois ans. Né à Maubeuge en 1970, pompier volontaire à 16 ans, Marc Vermeulen est pompier professionnel depuis 1997. Titulaire d'une maîtrise de biochimie et d'un master en gestion publique, il a servi successivement dans le Nord, l'Hérault, l'Essonne et les Yvelines. Avant d'arriver dans les Côtes d'Armor, il occupait le poste de chef de bureau des sapeurs-pompiers volontaires à la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises, au ministère de l'Intérieur.

Thierry Jeandot

Bibliothèque municipale de Dinan

Photos anciennes à Dinan

Jusqu'au 31 mars, la bibliothèque municipale de Dinan met son fonds iconographique au grand jour dans ses locaux. Ainsi, on peut voir une sélection de photographies anciennes, gravures cartes postales, affiches, couvrant un demi-siècle. On y voit des commerces, des monuments de Dinan, l'évolution des rues, le rappel des conflits mondiaux, un clin d'œil à des personnalités comme Napoléon III venu à Dinan en 1858. Cette mémoire a été enrichie grâce aux Dinannais qui ont apporté les clichés de leur propre collection.
bm-dinan.fr

Santé mentale : semaine d'information à Saint-Brieuc

Du 12 au 16 mars, Saint-Brieuc accueille la semaine d'information sur la santé mentale, durant laquelle le public pourra découvrir, au lycée Jean-Moulin à Saint-Brieuc, une exposition de créations de patients. Autre temps fort : un spectacle de cirque, *Aïe love you je m'aime pas mal* de Rosalie la clown, à partir de 18 h, au lycée Jean-Moulin. Une conférence fera le point sur les dernières évolutions réglementaires dans le domaine psychiatrique, de 14 h à 16 h, à l'amphithéâtre de l'AFPE, 12 rue du Vau-Meno à Saint-Brieuc. Tous ces rendez-vous sont gratuits.
Pour le spectacle, réservations au
> 02 96 62 56 35

Spectacle écolo à Pleubian

Le syndicat mixte des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien et des ruisseaux côtiers organise, dans le Trégor, la semaine pour les alternatives aux pesticides. Temps fort de cette édition 2012, le 24 mars à 21 h à la salle du Sillon à Pleubian, un spectacle de l'humoriste Charlotte Normand intitulé *Charlotte Normand se met au vert*. Une dizaine de personnages s'y côtoient et nous parlent de notre rapport au monde. Un spectacle "bio-regardable" qui se veut décalé, pertinent et divertissant.
Réservations au
> 06 45 72 06 96
à partir du 12 mars. Entrée : 5 €.
L'ensemble du programme de la semaine pour les alternatives aux pesticides sur
semaine-sans-pesticides.com

Ce mois-ci sur cotesdarmor.fr

La ruralité en débat

Les échanges autour des Rencontres de la ruralité, organisées par le Conseil général du 5 au 15 mars dans six communes du département *(lire p 24 et 25)*, se poursuivent sur cotesdarmor.fr.
À découvrir dans cette rubrique, une vidéo sur le tournage de *J'habite ici...*, le documentaire de Véronique Pons, un reportage sur la dernière journée de tournage à La Chèze et une nouveauté : vous pouvez déposer vos réactions, commentaires, témoignages et propositions sur ce thème, qui figure parmi les priorités du Département.
Rubrique Les grandes priorités / La ruralité / Les rencontres.

BAFA et BAFD : un document unique

Depuis le 1er janvier, un document unique à destination des jeunes souhaitant passer le BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) ou le BAFD (Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur) a été élaboré par le Conseil général, la Caisse d'allocations familiales (Caf), la Mutualité sociale agricole (MSA) et la Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS). Ce nouvel imprimé de demande d'aide financière est disponible via le site bafa-bafd.gouv.fr. Un seul dossier, déposé à la Caf ou à la MSA, permettra de prétendre à l'ensemble des bourses proposées.
Direction départementale de la cohésion sociale
› 02 96 62 83 69

L'hôtel du Département ouvre ses portes le 13 mars

Le public est invité à venir visiter l'hôtel du Département, situé 9 place du Général-de-Gaulle, à Saint-Brieuc, le mardi 13 mars. L'accueil se fera à 14 h, à la salle des Pas perdus. Découverte de l'hémicycle où se réunissent les élus en session et information sur le rôle de l'administration dans le quotidien des Costarmoricains, puis visite des locaux du courrier, de l'unité Infos services et enfin du bureau du président Claudy Lebreton. Après le pot de l'amitié, des lots seront remis aux visiteurs. La fin de la visite est prévue à 16 h 30.
Inscriptions obligatoires
› 02 96 62 62 16
visites@cg22.fr *ou sur* **cotesdarmor.fr**

Le pôle Phœnix à Pleumeur-Bodou

La flamme du Radôme ravivée

Pour redonner vie à un lieu illustre, le site de l'ancien centre des télécommunications spatiales de Pleumeur-Bodou - la première transmission télé par satellite date de 1962 - Lannion-Trégor agglomération a inauguré le pôle Phœnix. Ce dernier, qui a une vocation économique tournée vers l'innovation, accueille de nouvelles entreprises et une antenne de l'Afpa de Morlaix (formation professionnelle pour adultes) sur 75 hectares. L'idée étant de créer un parc d'activités dédié, entre autres, à l'éco-construction, la qualité paysagère, environnementale et patrimoniale sera préservée dans la droite ligne d'une démarche éco-responsable.
Du 8 au 18 mars, des animations sont organisées : une conférence le 8 mars sur les enjeux de la consommation et de la production d'énergie ainsi que les solutions expérimentées dans le domaine de l'éco-construction. Le 13 mars, un colloque faisant la part belle à la maîtrise intelligente des énergies dans l'habitat. Enfin, les 17 et 18 mars, 50 exposants nous sensibiliseront à la construction et la rénovation écologique. Sans oublier le concours Durabili-Ty, doté de 84 500 €, qui sera lancé le 8 mars. Avec le soutien de la communauté de communes d'agglomération, Côtes d'Armor développement, ERDF...
lannion-tregor.com

BRUNO TORRUBIA
L'ancien centre des télécommunications se découvre une nouvelle vocation.

Point accueil écoute jeunes

Pass'age ouvre à Lannion et écoute les 12 à 30 ans

Pass'age, un nouveau Point accueil écoute jeunes a ouvert en 2011 à Lannion. Il dépend de l'association Beauvallon de Saint-Brieuc. C'est un lieu qui s'adresse aux jeunes de 12 à 30 ans mais celui-ci a pour autre objectif d'être ouvert également aux parents. En effet, ceux-ci peuvent rencontrer des difficultés, avoir des inquiétudes et souhaiter échanger avec un professionnel, psychologue ou éducatrice. Ce service anonyme, confidentiel et gratuit est ouvert les mercredis et vendredis toute la journée et les jeudis après-midi jusqu'à 20 h.

17 rue Joseph-Morand

THIERRY JEANDOT

Les autres PAEJ :

Guingamp	**› 02 96 40 07 27**	1 place Saint-Sauveur
Lamballe	**› 06 77 40 32 23**	13 rue Saint-Jean
Paimpol	**› 02 96 55 37 41**	Le lieu-dit
Rostrenen	**› 02 98 99 41 86**	13 rue Abbé-Gibert
Saint-Brieuc	**› 02 96 61 16 48**	16 rue de Gouédic

18 - 25 ans, à vos projets

Un pass Art Rock pour un DVD

Le Conseil général et le festival Art Rock lancent un appel à projets aux 18 - 25 ans. L'idée : créer un clip, un court métrage ou une bande-annonce, seul ou à deux. Le contexte : valoriser le festival et les Côtes d'Armor. Le cadre : DVD original, de qualité, diffusable sur grand écran, 5 minutes maximum. Le plus : diffusion sur le site du Conseil général et pendant le festival. Le must : un pass 2012 gratuit. Si vous habitez le département, envoyez un CV court, une présentation écrite du projet et votre "réalisation" avant le 2 avril.

Conseil général
DEJP - Service Jeunesse et Éducation populaire
9 rue du Parc
BP 2371
22023 Saint-Brieuc Cedex 1
› 02 96 62 80 31
poulainvirginie@cg22.fr

Au Centre forêt bocage, le dimanche 25 mars

Le Rando challenge met le cap sur La Chapelle-Neuve

Le Rando challenge régional se déroulera le dimanche 25 mars sur le site du Centre forêt bocage, à La Chapelle-Neuve. Pour sa neuvième édition, la manifestation, qui permettra de lancer la saison de randonnée, acquiert une dimension régionale. Organisé par Kallag rando et le comité départemental de la randonnée pédestre,

THIERRY JEANDOT

un rallye permettra de découvrir La Chapelle-Neuve et sa nature préservée. L'épreuve combinera une randonnée, ainsi que la réponse à des questions sous la forme d'un QCM, faisant appel à l'observation de la flore, de la faune, à des connaissances historiques et à la lecture de cartes. Le Centre forêt bocage a préparé deux parcours : l'un de découverte de 8 km (départs de 9 h à 11 h) et l'autre expert de 14 à 16 km (départs de 9 h à 10 h 30).

Comité départemental de la randonnée pédestre
> 02 96 76 25 65
cotes-darmor.ffrandonnee.fr
rando22@wanadoo.fr

Journée internationale des femmes

Les écrivaines d'ici et d'ailleurs à l'honneur

Dans le cadre de la journée internationale des femmes, le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) organise de nombreuses manifestations(*) "Autour du 8 mars". Le jeudi 1er mars, à 20 h 30, le film *Poursuite*, de Marina Déak, sera projeté au cinéma Le Club 6, à Saint-Brieuc Il sera suivi d'un débat. *Ecrivaines d'ici et d'ailleurs* sera le thème des rencontres, organisées le vendredi 9 et samedi 10 mars, dans le hall Dourven du Conseil général, 9 place du Général-de-Gaulle, à Saint-Brieuc. Au programme : tables rondes, lectures, expositions, slam, rencontre-débat, forum des associations... Entrée libre. Jeudi 15 mars, à 18 h, au restaurant *Mektou* (21 place Du Guesclin, à Saint-Brieuc), un café égalité posera la question "Et si on avait un Ministère des droits des femmes ?"

(*) Programme complet de la journée des femmes dans le département : cidf22.org

Budget et politiques du Conseil général en 2012

Les élus locaux s'informent et échangent

Près de 200 élus locaux du département ont répondu à l'invitation de Claudy Lebreton, vendredi 27 janvier. Le président du Conseil général les avait conviés à une journée d'information et de concertation budgétaire, à l'Espace des sciences et des métiers, à Ploufragan. Objectif : présenter les grandes orientations d'un budget qui avoisinera les 600 M€, en 2012.

Dans un contexte de crise économique, de baisse des dotations de l'État et de réforme fiscale, le Département doit faire face à une diminution de ses recettes. Et doit redéfinir ses priorités. L'action sociale (Aide personnalisée d'autonomie, prestation de compensation du handicap) restera prioritaire, de même que l'aménagement des routes ou encore l'enseignement (collèges).

THIERRY JEANDOT

Cette rencontre a donné lieu à des échanges entre les élus.

C'est au niveau des compétences non obligatoires que des choix devront être faits. Le secteur de la petite enfance, par exemple, devra faire face à une baisse de 30 % de ses dotations. Les aides accordées aux Pays seront également moindres, tout comme les subventions au sport de haut niveau. En effet, le Conseil général privilégiera les comités départementaux.

En 2012, le Conseil général souhaite concentrer ses efforts sur deux actions : la création d'un service public départemental de conseils et d'appui technique aux collectivités, afin qu'elles ne soient pas obligées de faire appel à des cabinets privés, et le Schéma directeur territorial d'aménagement numérique (SDTAN). D'ici à 2014, l'objectif est que tous les Costarmoricains aient accès au haut débit. Le Département prépare également l'arrivée du très haut débit, qui sera opérationnel à l'horizon 2030.

Monique Le Clézio a, par ailleurs, rassuré les élus quant à la poursuite des aides dans le cadre des contrats de territoire. *"Il y a un engagement fort du Conseil général pour tenir ses engagements"*, a précisé la première vice-présidente.

Les tambours de la paix

L'opération "Battre tambour pour la paix" se déroulera le mercredi 21 mars. Lors de cette journée, Mathieu Le Bail dirigera les enfants des centres de loisirs de Saint-Brieuc. Quatre écoles briochines (Cesson, Croix-Rouge, La Brèche-aux-Cornes et La Vallée) y participeront également sous la direction d'Estelle Cunin et en collaboration avec les Tambours de 89. Les participants se retrouveront sous les halles, en centre-ville. À Moncontour et Plémy, les élèves des batteries fanfares Saint-Mathurin et Saint-Yves se retrouveront devant les mairies.
> 02 96 94 63 42
t89@wanadoo.fr

Terralies : un concours pour les écoles

D.R.

La Chambre d'agriculture reconduit son concours créatif intitulé "La ferme des enfants", ouvert aux écoles maternelles et primaires, ainsi qu'aux centres de loisirs. Thème retenu cette année : les animaux de la ferme. Les travaux réalisés par les enfants seront exposés et soumis au vote du public lors du salon Terralies les 25, 26 et 27 mai à Saint-Brieuc. Les trois classes lauréates pourront assister au spectacle du haras de Lamballe ou passer une journée dans une ferme pédagogique. Inscriptions avant le 20 avril.
terralies.com
rubrique scolaires

10e bourse aux jouets à Léhon

L' Association des amis du rail dinannais organise sa 10e bourse aux jouets de collection le 2 avril, salle du Clos-Gastel à Léhon. Plus de 40 exposants proposeront des objets variés : voitures miniatures, poupées, trains, maquettes... Le club de voitures radio-commandées de Dinan fera le spectacle avec des courses de voitures mini Z. L'entrée au musée du rail (gare de Dinan) sera réduite sur présentation du billet de la bourse.
2 €, moins de 12 ans gratuit
> 02 96 39 81 33
> 02 96 39 53 48

Tibus : réunion d'information à Loudéac

Lieu de rencontre entre les usagers du transport Tibus, les élus du Conseil général et le transporteur délégataire qu'est la Compagnie armoricaine de transport (CAT), un comité de ligne se tiendra le jeudi 29 mars, à 19 h, à Loudéac. Objectif de cette réunion publique ouverte à tous : mieux faire connaître le réseau Tibus et donner la parole aux usagers dans le but d'améliorer le service rendu. Pour connaître le lieu exact, téléphoner au **> 02 96 62 50 40** ou sur **cotesdarmor.fr/transportspublics**

THIERRY JEANDOT

Concours de chant conte et musique à La Méaugon

Le 10e concours de chant traditionnel, conte et musique du pays de Saint-Brieuc et des terroirs voisins se tient à La Méaugon du 16 au 18 mars, salle des Roches-Plates. Vendredi 16 mars, à 20 h 30, aura lieu le concours récits et contes. Quant au concours de chant et musique, il se tiendra le dimanche 18 mars à 14 h et sera suivi d'un fest-deiz. Les candidats sélectionnés participeront à la finale Kan ar Bobl le 1er avril à Pontivy. Pour participer, appeler SKV, l'école de musique traditionnelle de Saint-Brieuc.
> 02 96 94 49 30
Entrée libre pour le public

BGE Côtes d'Armor : précision

Dans le magazine *Côtes d'Armor* de février 2012, nous consacrions, page 17, un article à BGE Côtes d'Armor, association spécialisée dans le conseil, l'accompagnement et la formation des créateurs et repreneurs d'entreprise, dans tout le département. Or, les coordonnées précisées en fin d'article ne sont pas les bonnes.
Un seul numéro de téléphone pour joindre BGE Côtes d'Armor :
> 02 96 21 17 75
bge.asso.fr

Manifestations sportives et culturelles

Les avantages du kit déchets

D.R.

Gobelets réutilisables, habillages de poubelles de 600 litres et panneaux visant à sensibiliser au tri des déchets, poubelles "biflux"... Voici ce que l'on peut trouver dans le kit déchets que le Conseil général met à la disposition des organisateurs de manifestations culturelles et sportives en Côtes d'Armor. Les gobelets réutilisables sont soumis à un principe de caution de 1 €. Soit la personne ramène son gobelet et la caution est restituée, soit elle le conserve pour un autre usage et la caution est conservée. Par la suite, les gobelets sont nettoyés et réutilisés lors d'un autre événement, ce qui élimine la production de déchets. En outre, se faire prêter des gobelets réutilisables est gratuit, contrairement à l'achat de gobelets jetables.
Réservations à **kit-dechets@cg22.fr**

Visite cantonale à Jugon-les-Lacs

"Prendre le pouls du territoire"

Vendredi 20 janvier, Claudy Lebreton, président du Conseil général, effectuait sa traditionnelle visite dans le canton de Jugon-les-Lacs, en compagnie du préfet des Côtes d'Armor, Rémi Thuau. Une visite qui a démarré à la mairie de Jugon-les-Lacs par une réunion avec les maires du canton ainsi que Jean Mégret, président de la communauté de communes Arguenon-Hunaudaye. *"Le but d'une telle visite est de prendre le pouls du territoire,* a déclaré Claudy Lebreton. *Nous avons discuté avec les maires et leurs collaborateurs des projets qu'ils envisagent cette année et les années suivantes".* Des projets pour lesquels s'est posée la question du financement dans un contexte de taux d'intérêts élevés et de raréfaction du crédit. Un contexte qui, selon le préfet Rémi Thuau, nécessite de *"prioriser et mutualiser encore plus les projets, tout en veillant à réaliser des équipements aussi peu onéreux que possible".* Au cœur également des échanges : les investissements de la communauté de communes dans le domaine scolaire, ou encore la nécessité de maîtriser la consommation d'espace pour préserver le foncier agricole. La visite cantonale s'est poursuivie l'après-midi par une présentation de VO Live à Dolo (lire aussi en page 28), premier diffuseur en France d'événements en direct sur Internet. Puis, elle s'est achevée par la visite des locaux de la communauté de communes Arguenon- Hunaudaye.

THIERRY JEANDOT

Claudy Lebreton, Rémi Thuau, préfet des Côtes d'Armor, et Jean Mégret, président de la communauté de communes Arguenon-Hunaudaye, lors de la visite des locaux de la communauté de communes Arguenon-Hunaudaye à Dolo.

Les 12 et 13 mars à Plérin

Voyage au centre du côlon

D.R.

Le Colon tour, journée d'information sur la prévention et le dépistage colorectal, se déroulera les 12 et 13 mars, dans la galerie marchande du Centre Leclerc de Plérin. Au cœur du dispositif : une structure gonflable représentant un colon géant. Tout un chacun pourra donc visiter l'intérieur de l'intestin et en comprendre le fonctionnement grâce aux explications de professionnels. Parallèlement, des stands et des animations informeront le public et sensibiliseront à l'importance du dépistage et aux bienfaits d'une nourriture équilibrée. Un jeu permettra même de gagner deux corbeilles de fruits par jour. Les partenaires de ce Colon tour sont la Ligue contre le cancer, l'Adec Armor, l'Ifsi de Saint-Brieuc, la fondation Arcad, la Sfed, le centre Leclerc et la ville de Plérin.

Journées des métiers d'art

Une richesse en Côtes d'Armor

Les journées des métiers d'art se déclinent en France et pour la première fois en Europe, les 30, 31 mars et 1er avril, pour faire découvrir et valoriser les métiers d'art - entre 350 à 400 artisans en Côtes d'Armor - au sens artistique du terme. La Chambre de métiers, derrière cette opération, a fait appel au volontariat. Elle a sensibilisé des collèges à Broons, Belle-Isle-en-Terre, Dinan, Plestin-les-Grèves, Saint-Brieuc, où les élèves du collège Racine feront un tour chez le potier du port du Légué à Plérin. Des communes et communautés de communes se sont investies, comme celle de Belle-Isle-en-Terre et celle du Trieux. À Rostrenen, deux ébénistes exposent des objets à la médiathèque. La maison du patrimoine de Locarn organise une exposition sur l'ardoise. Sur l'aire de repos de Saint-Gilles (35), l'exposition commencera le 31 mars et durera un mois. À Plestin-les-Grèves, commune très rôdée, plus de 40 exposants seront présents les 31 mars et 1er avril. De quoi se découvrir une vocation !

cm-22-dinan.fr

THIERRY JEANDOT

Les 30, 31 mars et 1er avril se dérouleront les journées européennes des métiers d'art. Les Côtes d'Armor ne seront pas en reste avec des manifestations en plusieurs endroits du territoire.

Lycéenne à Guingamp

Camille, lauréate du concours de plaidoirie

Camille Allard, 17 ans, élève en terminale au lycée Notre-Dame de Guingamp, s'est distinguée comme lauréate du concours régional de plaidoirie. Elle s'est passionnée pour un sujet, la pollution du delta du fleuve Niger par le pétrole. Une fois son manuscrit repéré parmi 80 autres dans l'ouest, elle a été retenue pour la prestation orale d'une dizaine de minutes sans notes, à Rennes. Elle a très bien défendu son dossier puisqu'elle s'est ainsi qualifiée pour la finale nationale fin janvier au Mémorial de Caen, devant 2 000 personnes et Lilian Thuram, président de la Fondation contre le racisme. *"C'est inouï car j'ai remporté le 2e prix, le prix Amnesty International sur les 14 candidats"*, raconte Camille qui n'exclut pas de commencer des études de droit une fois le bac en poche.

THIERRY JEANDOT

Du nouveau à la Cité des métiers

Des visioconférences à Merdrignac

THIERRY JEANDOT

En 2012, vous ferez vous aussi peut-être partie des milliers de personnes - 12 000 en 2011 - qui fréquentent la Cité des métiers. Ses services sont gratuits : soirées, ateliers, journées découvertes, forums, conférences. Et désormais, un système de visioconférence permet de retransmettre certains rendez-vous. C'est déjà le cas à la Maison de l'emploi de Loudéac, à la Maison du Département de Guingamp et, pour la première fois, à l'espace Sainte-Anne de la communauté de communes de Merdrignac. Pour ce dernier, s'inscrire au 02 96 67 45 45.

Au programme de mars, les métiers de l'environnement, du funéraire, du commerce international, de la fonction publique territoriale, de la manutention, ...

citedesmetiers22.fr/main.php
6 rue Camille-Guérin,
Ploufragan
> 02 96 76 51 51
contact@citedesmetiers22.fr

La Route du Livre à Dinan

Déjà trois ans pour cette manifestation qui crée des liens entre les communes, les écoles et la bibliothèque de Dinan. Au programme : **du 5 au 9 mars :** animation scolaire sur le thème de Gargantua et du conte breton. **Le 9 mars,** pavage d'un tronçon de route dans chaque école... avec des livres. **Le 10 mars,** de 9 h 30 à 12 h, venue de Rascal, auteur-illustrateur, à Saint Carné. **Le 10 mars,** à 15 h, à la bibliothèque municipale de Dinan : spectacle *Becs verseurs* et échange avec Rascal. **Le 10 mars** à 18 h 30, à Brusvily, soirée polar. **Le 11 mars,** de 10 h à 18 h, le livre dans tous ses états à Trévron...

> 02 96 83 67 18
francoisemika@orange.fr

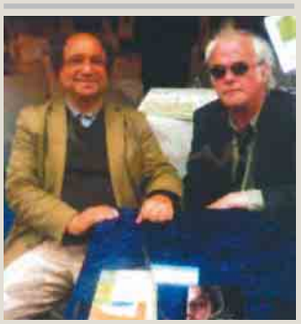

Musique du monde avec Tahar Bekri et Pol Huellou

La venue du poète tunisien Tahar Bekri a donné lieu à la création d'un CD, une mise en musique d'un de ses poèmes *Si la musique doit mourir.* Des artistes costarmoricains ont participé au projet qui a reçu le label Printemps des poètes. Sur le CD, cinq versions du dialogue entre Tahar et Pol. Le poème a été traduit en français, en anglais, en allemand, en breton et en gaélique-irlandais. Michèle Kerhoas, Paddy Hayter Tommy Sands, Louis-Jacques Suignard sont de la partie. Une belle aventure humaine et artistique.

Commandes :
artforpeace@wanadoo.fr
> 06 16 43 16 26

Comité départemental des pêches

À la fin de l'année dernière, les comités locaux des pêches de Paimpol et de Saint-Brieuc ont fusionné pour donner naissance au comité départemental des pêches. Cette fusion est une conséquence de la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche. Le siège du comité départemental se trouve à Saint-Quay-Portrieux. C'est Alain Coudray qui en a été élu président le 10 février.

Thierry Jeandot

Kalzig a vaouezed yaouank a studi micherioù ar sevel-tiez e lise Freyssinet Sant-Brieg.

Mouvement de fond ou effet de mode passager ? Depuis dix ans, les jeunes femmes investissent les métiers du bâtiment. Petit tour de chantier pour comprendre ce phénomène.

(1) goprad : salarié
(2) kevatalder : égalité
(3) kevelouri : coopérative
(4) diorren padus : développement durable
(5) ijinerezh-kaer : génie civil
(6) perzhek : qualifié
(7) aket ha preder : soin et réflexion

Plijus eo labourat war chanterioù a soñj Sandrine Cassaigne eus CLG Constructions en Sant-Brieg.

Thierry Jeandot

Les femmes sont de plus en plus nombreuses à travailler dans le bâtiment

Merc'hed ar chanterioù

E 2007 e oa bet kontet 132 413 maouez o labourat evit sevel tiez e Frañs, da lâret eo e oant 10 % eus **gopridi** (1) ar rann-labourmañ. O kreskiñ emañ an niver-mañ abaoe 2000. Micherioù al livañ, ar munuzerezh, an houarn hag an tredan (pe an elektrisite) a zo ar micherioù karetañ gant an dimezelled. Diouzh ar c'hiz e vije ar micherioù paotred-se gante ? *"Gwelloc'h eo din komz eus 'micherioù paotred dre voaz,* eme Stéphanie Le Gal-Gorin a zo karget eus ar **c'hevatalder** (2) merc'hed-paotred en departamant. *Ezhomm o devez an embregerezhioù tud-labour met n'eo ket tout. Evit bezañ dizalc'h e rank ar merc'hed mont war marc'had al labour ha dilabour ar maouezed zo ur gudenn a-bouez. A-benn ar fin eo liammet an afer-se ouzh ar c'hevatalder merc'hed-paotred."*

Ar merc'hed a ya d'ober un drederenn eus izili ar **gevelouri** (3) Bâti Premières en Aodoù-an-Arvor, pa n'int nemet 10 % eus krouerien embregerezhioù ar sevel tiez. Gant ar gevelouri-mañ e oa bet aozet warlene en Rostrenn un devezh-labour diwar-benn stummañ hag implij ar merc'hed en dachennmañ ; en ur stal labour e oa bet lakaet ar goulenn gouzout daoust ha lañsus e oa ar sevel tiez ekologel evit ar merc'hed. Hervez Florence Falkenstein a skoazell embregerien ar gevelouri, *"eo aezetoc'h d'ar merc'hed labourat gant an danvezioù nevez-se ha mestroniañ teknikoù ekologel, war a seblant. Posupl eo ivez e vefe ar maouezed dedennetoc'h gant an* **diorren padus** (4)*, met diaes eo gwiriañ an dra-se."*

Kenren a ra Sandrine Cassaigne embregerezh sevel-tiez he familh en Sant-Brieg. Gant he c'henderv e labour ar vaouez 38 bloaz. *"A-viskoazh eo bet splann din labourat evit sevel tiez,* emezi. *Tiez a save ma zad, ma zad-kozh ha ma zonton. Ur bed paotred eo, met den 'neus ampechet ac'hanon koulskoude."* Studiet he doa an **ijinerezh-kaer** (5) e skol-veur La Rochelle ha kroget e oa da labourat gant stajoù. *"Lakaet on bet war ar chanter d'ober ar mous,* emezi. *Ah ! Sioulaet on bet ! Ul labour kalet eo, met evel se, em eus komprenet mont en dro ur chanter."* Sot eo Sandrine gant he labour lec'h ma c'hall lakaat he c'harakter kreñv da zont war wel. Esperañs he deus da welet muioc'hmuiañ a verc'hed war ar chanterioù.

Thierry Jeandot

Just a-walc'h, niverusoc'hniverusañ eo ar merc'hed e-touez skolidi lise Freyssinet (Sant-Brieg) a ginnig stummadurioù war micherioù ar sevel-tiez. *"Micherioù a c'houlenne nerzh ha bezañ kalet ouzh ar boan a zo deuet da vezañ diboaniusoc'h,* a zispleg Jean-Charles Marseault, rener labourioù al lise, *peogwir eo bet kempennet ar postoù labour evit herzel ouzh ar c'hleñvedoù micher. Da skouer, ar seier simant a bouez bremañ 25 kg e-lec'h 35 kg."* Micherioù al livañ pe micherioù **perzhek** (6) ar c'habinedoù studi a vez choazet gant al liseadezed kentoc'h. *"Kalz a micherioù n'o deus ket ezhomm nerzh met barregezhioù teknikel,* **aket ha preder** (7)*... pezh a vez kavet kement gant ar merc'hed hag ar baotred."*

Stéphanie Stoll

Rdv aussi sur www. cotesdarmor.fr

› *Consultez la version française de cet article.*

Pages 11 / 12 / 13
- *Ni naturelle, ni universelle, ni éternelle*
  L'égalité femmes-hommes au travail
- *Grand Ouest étiquettes à Lamballe*
  L'égalité n'est pas la parité

Pages 14 / 15
- *Vie familiale / vie professionnelle*
  Un équilibre qui se construit à deux
- *Secteur agricole*
  Des avancées notables
- *Vincent Le Meaux*
  vice-président du Conseil général

Rédaction : Véronique Rolland
Photographies : Thierry Jeandot

À Grand Ouest étiquettes à Lamballe, on revendique un recrutement indifférencié.

Ni naturelle, ni universelle, ni éternelle

L'égalité femmes-hommes au travail

Inscrite dans les textes de loi français depuis 1789, mais également présente dans le droit européen, l'égalité entre les femmes et les hommes demeure dans bien des situations un vœu pieux. En matière d'égalité professionnelle notamment, les diverses tentatives ont donné de bien maigres résultats, ou pour le moins très contrastés. Pour autant, certaines initiatives ont permis des avancées, les acteurs concernés s'emparant de tous les moyens à leur disposition pour construire une égalité de terrain.

La loi Roudy du 13 juillet 1983 constitue le premier texte consacré à l'égalité professionnelle en France, un tournant majeur dans le droit du travail. *"Pour la première fois, on reconnaissait qu'il existait des inégalités de fait,* explique Annie Junter[1]. *On reconnaissait également qu'il ne suffisait pas de proclamer l'égalité pour la réaliser concrètement, en s'accordant sur l'idée que pour faire l'égalité, il fallait la vouloir et être pro-actif. C'est-à-dire adopter des actions positives".*

Or, la limite de ce texte, comme tous ceux qui lui ont succédé, était de faire confiance aux différents acteurs, chefs d'entreprise et organisations syndicales. Avec le volontarisme pour clé du dispositif. *"Dans cette logique*

Nouvelle loi : vers des sanctions ?

La loi sur les retraites, dans son article 99, indique que les entreprises d'au moins 50 salariés qui ne négocieront pas sur l'égalité professionnelle, et en particulier les inégalités salariales, subiront une sanction financière d'un montant maximum de 1 % de la masse salariale. Elles doivent donc trouver un accord sur l'égalité professionnelle ou mettre en œuvre un plan d'actions en faveur de l'égalité.
Les limites de la loi :

- la question de l'égalité professionnelle n'a pas sa place dans une loi sur les retraites, car il s'agit d'une question de marché du travail et non de protection sociale.
- on met sur le même niveau l'accord collectif signé par les organisations syndicales, et le plan d'action mis en œuvre unilatéralement par un employeur.
- les indicateurs qui permettront de faire le suivi doivent porter sur deux domaines d'inégalité professionnelle sur huit (trois domaines dans les entreprises de plus de 300 salariés). Ces domaines : l'embauche, les promotions, la formation, les qualifications, les classifications, les conditions de travail, l'articulation vie professionnelle/vie familiale, les rémunérations. Ce n'est donc pas une loi spécifique sur les inégalités salariales.
- peu de risques pour les entreprises qui ne s'y soumettront pas : en cas de contrôle, si le plan n'existe pas, l'entreprise sera mise en demeure, et disposera d'un délai de six mois. Si elle n'est toujours pas en conformité passé ce délai, le directeur régional du Travail et de l'Emploi peut enclencher le mécanisme de la sanction... un mois après la fin du délai de mise en demeure. Il va alors définir la sanction en prenant en compte les motifs de défaillance indiqués par l'employeur et ses "efforts". Parmi les motifs recevables : la situation économique, les fusions, restructurations... Autant dire qu'elles ne seront pas nombreuses à être sanctionnées et qu'elles n'ont pas grand-chose à redouter.

Au final, ce texte ne répond pas aux enjeux et aux problèmes à résoudre.

Pour faire avancer cette cause, Annie Junter croit à une approche territoriale, par la décentralisation.

Ni naturelle, ni universelle, ni éternelle

L'égalité femmes-hommes au travail

politique, les lois n'étant ni contraignantes ni obligatoires, ni sanctionnées en cas d'inapplication, les choses pouvaient continuer", poursuit Annie Junter.
Déni des inégalités, tolérance sociale envers celles qui sont reconnues... Aujourd'hui encore, l'égalité professionnelle n'est pas une priorité. Et s'il est vrai que certaines inégalités ont disparu, d'autres se maintiennent tandis que certaines apparaissent. Ni progression, ni régression, on constate une recomposition des inégalités. *"Les grandes causes explicatives ont disparu,* indique l'experte. *Parmi elles, le retard de formation des femmes. Elles ont aujourd'hui un niveau de formation supérieur à celui des hommes*[2]. *Par ailleurs, les femmes considéraient le travail comme un appoint, en fonction de la vie de famille ou de la conjoncture économique. Leur taux d'activité avait donc une courbe en dents de scie. Désormais, elles entrent dans l'activité pour y rester et y faire carrière. Ces deux éléments changent complètement la donne. Comme il n'existe plus de causes externes, cela signifie que désormais les inégalités se jouent dans les organisations, sur le marché du travail".*

> ***"Les inégalités se jouent dans les organisations"***

"Un modèle breton de l'égalité"

Malgré leurs défauts, les textes existent. Et tous les intéressés comptent bien en faire le meilleur usage. *"C'est pourquoi les enjeux et les priorités politiques que vont se donner les régions et les services de l'État sont importants,* insiste Annie Junter. *Nous avons la chance d'être dans une région dans laquelle, tant du point de vue des services déconcentrés de l'État que du côté des collectivités territoriales, l'égalité professionnelle correspond à une volonté politique. On sait qu'il existe une forte distorsion entre ce à quoi les femmes aspirent et ce que la société leur propose. Dès lors, les pouvoirs publics sont obligés d'inscrire cette question sur leur agenda car l'injustice est profonde".*
Depuis les années 1970, la Bretagne compte de nombreuses femmes engagées dans les secteurs associatif, économique, académique, politique et militant. Elles ont développé une expertise et leur légitimité a fini par imposer à leurs organisations la mise en place de politiques et d'actions en faveur de l'égalité.
"Il existe réellement un modèle breton de l'égalité, constate Annie Junter. *Cette notion n'étant pas naturelle, il faut la vouloir pour la construire. Pour le pouvoir, il faut des personnes au sommet hiérarchique qui décident d'engager des moyens. Enfin, il faut le savoir, celui des sciences, celui du vécu de chacun et celui de l'action des militants".*
Vouloir, pouvoir, savoir... Les trois clés permettant de faire avancer la question sur un territoire. *"Ce qui caractérise cette région, c'est de savoir travailler ensemble, au-delà des choix partisans. Une approche qui rend possible le partenariat entre les acteurs publics, privés et associatifs. De ce fait, l'égalité a profité au développement régional et inversement".*
Depuis le 1er janvier dernier, suite au décret du 7 juillet 2011 (lire ci-contre), les entreprises ont obligation de mettre en œuvre des actions en faveur de l'égalité et, pour la première fois, risquent des sanctions. Auront-elles toutes la volonté de se construire un regard neuf sur la question et de chausser les lunettes de l'égalité ? S'il s'agit d'un problème très complexe, chacun y a intérêt, car on constate que, là où l'égalité professionnelle progresse, l'organisation du travail et les conditions de travail avancent pour tous....

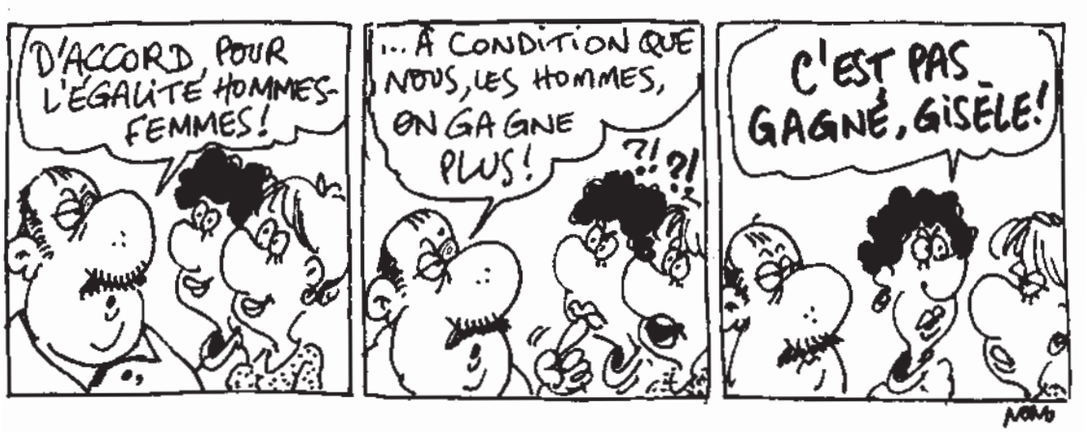

(1) Annie Junter est juriste et maîtresse de conférences en droit privé à l'Université Rennes 2, chercheure et titulaire d'une chaire d'études sur l'égalité entre les femmes et les hommes, et membre de l'Observatoire de la parité.
(2) En Bretagne, depuis 1971, le nombre de bachelières est supérieur au nombre de bacheliers. Jusqu'à bac +5, les filles sont plus nombreuses que les garçons et réussissent mieux.

Grand Ouest étiquettes à Lamballe

L'égalité n'est pas la parité

Depuis 1980, Bretagne étiquettes, devenue en 1998 Grand Ouest étiquettes, s'est spécialisée dans la conception, la fabrication et l'impression d'étiquettes. Une activité de production encore majoritairement masculine. L'élaboration d'un rapport de situation comparée a offert à ses dirigeants un état des lieux précis.

75 salariés dont 25 femmes et un atelier de production exclusivement composé d'hommes, la configuration de l'entreprise, traditionnelle dans l'industrie, tient à des raisons historiques et liées au port de charges. De fait, le déséquilibre est flagrant entre la production et l'administration qui concentre l'effectif des femmes. Pour autant, après avoir réalisé son rapport de situation comparée, Delphine Rault, qui dirige l'entreprise avec son père Michel, revendique un recrutement indifférencié.

"Il faut bien faire la différence entre égalité et parité. Nous ne recherchons pas l'égalité dans le nombre, mais dans le fonctionnement global de l'entreprise. Nous misons d'abord sur la diversité, dans laquelle on peut intégrer ce rapport hommes/femmes. Et nous tenons qu'à compétences égales, chacun ait la même chance".

Comment expliquer alors, malgré cette volonté affirmée, l'absence totale de femmes en production ? *"Il existe probablement encore certains freins,* admet Delphine Rault. *Le fait est que nous avons peu de demandes spontanées en production. Comme il n'existe aucune école de formation dans notre secteur, le recrutement passe par la sollicitation du réseau en interne, par intérim ou cabinet privé. Il est possible que nos descriptions de postes laissent entendre un profil masculin. Il y a peut-être une réflexion à porter sur cette question. Mais pour ce qui est de l'encadrement, l'égalité est visible"*. S'interroger, pointer les déséquilibres, envisager des réponses, c'est tout l'enjeu du rapport de situation comparée, dans les entreprises qui prennent la peine de l'établir et d'en faire usage...

Des actions pour tous

"Ce rapport s'inscrit dans le cadre d'un projet de fond, celui de la GPEC(*), souligne Delphine Rault. *Il s'agit de réorienter la stratégie générale de l'entreprise et, parallèlement, de préparer la transmission entre mon père et moi"*. Redéfinir les compétences nécessaires à l'entreprise, par type d'emplois, par rapport au profil des embauches, aux types de contrats, à la pyramide des âges, etc. L'inégalité n'est pas abordée à travers le seul prisme du genre, mais dans un cadre plus large.

> *"Déterminer s'il existe des dysfonctionnements"*

"L'objectif est de déterminer s'il existe des dysfonctionnements que nous n'aurions pas perçus. Car le risque est d'avoir l'impression que tout va bien, alors que les chiffres disent le contraire". Si le rapport de situation comparée n'a dégagé aucun dysfonctionnement majeur, la question est abordée dans l'idée d'éviter les inégalités, plutôt que dans celle de constituer une égalité parfaite.

À cet égard, certains éléments retiennent l'attention de la chef d'entreprise. *"Parmi les axes de travail que nous allons développer, l'équilibre des temps de vie est un point important. Nous souhaitons mettre en place un dispositif pour les situations de retours de congés ou d'absences longues, qu'il s'agisse de maternité ou de maladie. Les femmes comme les hommes sont concernés par cette mesure"*. Sans être un modèle du genre en termes d'égalité, Delphine Rault revendique pour son entreprise une forte capacité de dialogue et une veille constante quant aux bonnes pratiques dans la gestion des relations humaines. *"En partenariat avec le Centre des jeunes dirigeants (CJD), nous allons monter dans le département un groupe de travail autour de la charte de la parentalité. L'objectif est d'échanger entre chefs d'entreprise sur les actions à mettre en place. Ce sont parfois des choses simples, comme prévoir des réunions plutôt le midi que le soir. Mais nous n'y pensons pas toujours, car l'égalité n'est pas notre métier et nous pensons d'abord au travail"*.

(*) Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences.

Pour Delphine Rault, les cabinets de recrutement et d'intérim sont souvent moteurs dans la non-discrimination à l'embauche. Ils incitent les dirigeants à plus de neutralité par leur vision plus large du marché de l'emploi.

Quelle situation aujourd'hui ?

- Le salaire brut versé aux femmes est inférieur de 25 % à celui des hommes.
- À emploi comparable, l'inégalité est de 6 %.
- Ces écarts sont d'autant plus importants chez les cadres (-16 %) et les ouvriers qualifiés (-14 %).
- Ce sont les conditions d'emploi qui constituent la plus grande inégalité.
- Les femmes sont davantage à temps partiel (37 % pour les femmes, 16 % pour les hommes).
- Les femmes occupent moins fréquemment que les hommes un poste de cadre ou de chef d'entreprise (9 % contre 13 %).
- Les femmes sont moins souvent que les hommes en possession d'un emploi stable à temps plein.
- Les femmes sont moins souvent promues.

Source : DIRECCTE Bretagne

Vie familiale / vie professionnelle

Un équilibre qui se construit à deux

Avec trois enfants de 5 à 14 ans, des engagements associatifs parfois prenants, la vie des Briochins Céline Morin et Philippe Gougeon était déjà bien remplie. Mais depuis que Céline occupe une fonction de directrice, sa vie professionnelle a pris une place prépondérante au sein de la vie de famille.

Obtenir un poste de directrice était une évidence dans votre parcours professionnel ?
Céline Morin : Pas forcément. Avec mon employeur précédent, on avait évoqué des possibilités de progression, mais à chaque fois que des évolutions de postes se présentaient, elles m'étaient refusées. On me renvoyait à ma maternité : *"Tu as tes enfants à t'occuper, on ne peut pas te donner ce poste"*... Deux fois de suite ! Et mes employeurs étaient des femmes.
Philippe Gougeon : C'est très violent. C'est pourquoi je l'ai incitée à chercher ailleurs. En l'encourageant à prendre la direction de la fédération départementale de Familles rurales, je savais qu'elle serait plus souvent absente, mais je préférais la voir épanouie dans son travail. Je suis responsable technique à la Boutique de gestion et nous gérons nos carrières sous forme d'opportunités professionnelles, sans priorité pour l'un ou l'autre.

Vous avez également des engagements associatifs(*). Est-ce facile à gérer ?
Céline Morin : Quand on occupe un poste de direction, inutile de penser à du temps partiel ou simplement aux 35 h. J'évolue plutôt entre 45 et 50 heures par semaine. Mais nous avons une organisation qui nous laisse du temps pour la vie de famille. Je ne travaille pas le mercredi après-midi et Philippe a son mercredi matin. Notre plus jeune enfant fait déjà de la garderie le matin et le soir. On ne voulait pas lui ajouter le mercredi. Mais lorsque c'est nécessaire, on opte pour l'accueil de loisirs ou le voisin. Nous avons un "Google agenda" à nos boulots respectifs, que nous pouvons chacun consulter. Nous nous posons la question d'en faire un pour la famille...
Philippe Gougeon : Le travail de Céline nécessite des réunions fréquentes le soir ; idem pour la MJC. Je n'ai donc pas cumulé les engagements de mon côté, excepté dans les associations de parents d'élèves. Ce n'est pas forcément compliqué pour nous deux, probablement plus pour les enfants. Mais on s'est donné pour règle de ne pas dépasser trois soirées par semaine.

Un équilibre qui passe d'abord par un soutien dans la vie privée ?
Céline Morin : Il est certain que devoir passer 50 h à son travail est difficile pour des femmes qui n'ont pas, comme moi, un soutien dans leur couple. Je ne pense pas que j'aurais pu avoir un tel engagement professionnel sans cette cohésion et avec des enfants en bas âge. Nous avons la chance d'avoir deux grandes filles, de 12 et 14 ans qui sont autonomes et peuvent, quand les circonstances le réclament, s'occuper de leur petit frère.
Philippe Gougeon : M'occuper des enfants, faire les courses, les repas... Tout cela me semble naturel. Mais je ne suis pas bon partout. Il y a des choses auxquelles je ne pense pas naturellement et qu'il faut me rappeler. Je suis quand même un garçon !

Auprès de vos collaborateurs, a-t-il été simple de vous installer dans le fauteuil de direction ?
Céline Morin : J'ai pris la succession d'un homme qui était un bourreau de travail, présent de 7 h à 20 h. Mes collègues avaient pris cette habitude et ça n'a pas été simple de leur faire comprendre que le mercredi après-midi ou certains soirs, je ne serai pas là. De toute façon, vis-à-vis des salariés, c'est la fonction qui prime avant la femme. Pas de cadeau. On a intérêt à être à la hauteur du poste qu'on occupe !

(*) Céline est également trésorière adjointe de la MJC du Plateau à Saint-Brieuc, et participe au SIVU (syndicat intercommunal à vocation unique) de Plérin en tant que représente des parents du relais parents-assistantes maternelles.

Le Conseil général en soutien

Depuis la signature de la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale en 2008, le Conseil général s'est engagé, entre autres actions, à appuyer les acteurs départementaux dans leur démarche. Parmi eux :
- La Maison départementale des femmes 22 de Saint-Brieuc, subventionnée pour la mise en place d'actions de sensibilisation, de formation et participation aux différentes manifestations.
- Le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles 22 (CIDFF 22), subventionnée pour sa mission d'actualisation et d'animation des sites internet "Femmes et entreprises en Bretagne" et "Clés de l'égalité".

Engagements professionnel, associatif et familial font partie de l'équilibre de ce couple. Même si Philippe doit parfois *"calmer le jeu pour que chacun récupère"*...

Danielle Even note qu'il n'y a *"plus d'agricultrices sans aucun statut"*.

Éleveuse de porcs à Saint-Donan

Des avancées notables

Responsable d'un élevage de porcs à Saint-Donan depuis 2001 avec son mari et un associé, Danielle Even a d'abord été responsable de centre social avant de changer complètement d'orientation. Depuis, elle a également endossé le rôle de secrétaire générale de la Chambre d'agriculture. Elle bénéficie d'une vision large et nuancée de la place des femmes dans le secteur.

Si les femmes ont toujours été partie prenante dans le fonctionnement des exploitations, elles sont longtemps restées dans l'ombre, faute de statut. Aujourd'hui, la question est en grande partie réglée. *"Il y a eu de grandes avancées,* note Danielle Even. *Désormais, il n'y a plus d'agricultrices sans aucun statut. Elles sont d'ailleurs moins nombreuses sous celui de conjoint-collaborateur, et sont plus souvent sous le statut de salariée ou de chef d'exploitation. De ce fait, notre secteur n'a pas trop à rougir au regard d'autres secteurs professionnels comme l'artisanat"*.

Chez Danielle Even comme ailleurs, femmes et hommes sont complètement polyvalents. *"L'amélioration des conditions de travail a induit moins de pénibilité et le critère de force physique n'est plus prédominant. J'ai d'ailleurs des collègues femmes qui se sont installées seules, le conjoint travaillant à l'extérieur. Mais il est vrai que pour des remplaçantes, venant ponctuellement faire le travail de l'exploitant, il y a encore des freins. Là, le Sdaec(*) a fait considérablement avancer les choses"*.

Un effort dans les organisations professionnelles

C'est désormais un autre aspect de l'activité des femmes au sein des exploitations qui la préoccupe, celui de sa gestion administrative, qui leur est le plus souvent dévolu. *"Une exploitation est aussi une entreprise avec une partie gestion importante. Les exploitantes sont désormais multi-compétences et cette compétence de gestionnaire manque de visibilité et de valorisation"*. Pas question d'une vision caricaturale donc, même si au quotidien, certaines situations démontrent que quelques esprits demeurent loin derrière. *"Il n'est pas rare de voir un banquier n'ayant pas compris le fonctionnement d'une exploitation, s'adresser à Monsieur et non à Madame. Dans ce cas, il a du souci à se faire"*, sourit-elle.

> *"Les femmes s'interrogent plus que les hommes"*

Dans les prochains mois, c'est davantage autour de la représentation des femmes au sein des organisations professionnelles que vont œuvrer Danielle Even et la Chambre d'agriculture. Si on les trouve en grand nombre dans les organisations à connotation sociale (MSA, réseau Bienvenue à la ferme, Agrotourisme...), elles se présentent rarement dans les instances à vocation économique ou technique.

"Plusieurs éléments expliquent cette situation. Les femmes s'interrogent plus que les hommes sur leurs capacités et leurs possibilités de concilier les différents temps de vie. D'autant que sur le temps de vie familial, des inégalités fortes persistent et jouent en défaveur de cet engagement. Dès lors, il y a des groupes de travail où je suis quasiment la seule femme. Au départ, j'ai moi-même dû trouver ma place, même si ma tâche a été facilitée grâce à quelques hommes qui ont accompagné mon cheminement dans l'acquisition de compétences techniques. Certains hommes ont encore des attitudes qui ne facilitent pas la participation des femmes, mais c'est difficile à exprimer, car ce sont surtout des ressentis".

En 2013, les chambres d'agriculture réélisent leurs représentants. Avec 30 % de femmes chefs d'exploitation, l'objectif est qu'elles soient représentées à la même hauteur dans les structures professionnelles. Chaque département dispose d'un groupe de travail "Agriculture au féminin" permettant de mener des actions de terrain. *"Nous rencontrons les organisations professionnelles pour examiner où elles en sont en termes d'égalité, et je forme des agents des Chambres d'agriculture à l'égalité professionnelle... C'est à chacun, élus et salariés des Chambres, d'intégrer cette notion d'égalité et d'y œuvrer dans son quotidien, aussi bien en interne qu'en externe"*.

(*) Sdaec : le Service d'aide en élevage et culture, service de remplacement, a signé un contrat d'égalité professionnelle en 2008.

Vincent Le Meaux

vice-président du Conseil général en charge du service public, de l'agenda 21, de l'évaluation et de la prospective

"L'égalité sera toujours un combat"

De quelle façon le Conseil général s'implique-t-il dans la lutte pour l'égalité professionnelle ?

Nous y sommes entrés avec le projet européen Equal en 2004/2005. Cette première démarche prenait en compte deux aspects particuliers : l'entrepreunariat des femmes et les femmes dans le monde des services à la population. En partenariat avec un nombre important d'acteurs économiques et associatifs du département, nous avons mené plusieurs plans d'action dotés de financements importants. Cette démarche participative s'est retraduite directement en 2008 dans Côtes d'Armor 2mille20 et le premier plan d'actions Agenda 21.

Quelle politique menez-vous en interne ?

En 2008, le président Claudy Lebreton a signé la charte européenne de l'égalité des hommes et des femmes dans la vie publique et politique. Par ailleurs, depuis plusieurs mois, un groupe de travail analyse les situations d'inégalités dans notre collectivité. Accessibilité aux différents métiers, promotion interne, articulation des temps de vie familiaux et professionnels, etc. Dès cette année, nous allons mettre en place des actions destinées à lever les préjugés et verrous. Nous cheminons, non pas vers une discrimination positive, mais vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. Car il s'agit d'une approche globale, "désexuée", qui permet de lutter contre ces inégalités. Nous espérons une labellisation Afnor grâce à cette démarche qualité engagée par notre collectivité.

Une valeur d'exemple vis-à-vis du territoire départemental ?

Bien entendu, l'égalité doit être mise sur la place publique costarmoricaine. Nous y contribuons en faisant vivre des réseaux, des associations œuvrant pour l'égalité au quotidien ; en accompagnant financièrement ces structures ou en animant ponctuellement de grands événements. L'égalité sera toujours un combat. À tout moment, on peut reculer sur cette question, notamment en période de crise de valeurs. C'est donc une vigilance de tous les instants.

Concours Durabili-Ty

Lannion Trégor agglomération, l'Adit et Côtes d'Armor développement organisent, du 8 mars au 31 août, le concours Durabili-Ty. Objectif : favoriser l'émergence et le développement de l'innovation autour de nouvelles activités dans le domaine de l'éco-construction, de la domotique et des technologies environnementales. Quatre prix seront décernés : création d'entreprises, innovation, étudiant, coup de cœur.
Plus d'information sur
lannion-tregor.com

THIERRY JEANDOT

Port du Légué : trafic en hausse

364 170 t de marchandises ont transité par le port du Légué en 2011, soit une progression de 5,28 % par rapport à 2010. Avec 130 650 tonnes, l'importation d'alimentation pour le bétail (tourteaux de colza notamment) progresse de 29 % et représente 35 % du trafic. L'importation de bois représente quant à elle 45 567 t, en hausse de 48 %.

42,8 ans : l'âge moyen des Costarmoricains

Comme en Bretagne et en France, la population des Côtes d'Armor vieillit. La part des habitants de 60 ans ou plus est passée de 21,2 % en 1975 à 27,8 % en 2008, tandis que celle des moins de 20 ans ne représente plus que 23,3 % de la population contre 32,5 % en 1975. La partie nord du département, particulièrement les agglomérations et les espaces périurbains, rassemble une proportion élevée de moins de 40 ans. Les territoires ruraux et littoraux regroupent par contre une forte proportion d'habitants de 60 ans et plus.
Source : Insee
Côtes d'Armor développement
armorstat.com

Formation à l'entrepreneuriat des seniors

50 ans, le bel âge pour entreprendre

Les seniors paient un lourd tribut à l'importante hausse du chômage constatée l'année dernière en France. Prenant le contre-pied de cette réalité, Cap entreprises, la pépinière de Saint-Brieuc agglomération, a lancé, avec l'Afpa des Côtes d'Armor, une formation à l'entrepreneuriat réservée aux plus de 50 ans.
Démarrée en novembre, elle compte 16 stagiaires venus des Côtes d'Armor et d'Ille-et-Vilaine, et s'inscrit dans le cadre du programme européen Senior entreprise soutenu par le Conseil général. *"Il s'agit de passer d'une image négative à une image positive en faveur de l'insertion des seniors dans l'économie"*, résume Jean-Charles Minier, directeur de Cap entreprises.
Car pour les promoteurs de cette formation, avoir plus de 50 ans n'est en rien un handicap. Au contraire, les seniors ont des compétences à faire valoir, de l'expérience à revendre, des réseaux, du temps, et bien souvent une capacité financière leur permettant d'investir.

"Je m'autorise à être chef d'entreprise"

Le cycle de conférence se déroule tous les vendredis après-midi et s'achèvera le 6 avril. Il intègre 18 sessions de quatre heures chacune et fait appel à 18 intervenants. Outre les modules classiques sur l'entrepreneuriat (forme juridique, financements, etc.), il comprend des modules adaptés aux seniors : adéquation de l'homme au projet, cumul emploi retraite, ou encore rencontres avec des créateurs de plus de 50 ans.
Joëlle fait partie du groupe des 16 seniors entrepreneurs. Peintre et décoratrice d'intérieur à Saint-Laurent-de-la-Mer, elle teste déjà son projet au sein de la coopérative d'activités Bâti premières. *"Je me posais la question de savoir si je devais me lancer. En raison de mon âge, je me demandais si j'étais crédible. Intégrer cette formation m'a donné confiance dans mon projet car je bloquais inconsciemment sur mon âge. Maintenant que je suis dans ce groupe, je m'autorise à être chef d'entreprise"*.
Et Jean-Charles Minier de conclure : *"Si nous parvenons à un taux de création important, ce modèle a vocation à être dupliqué dans d'autres territoires"*.

LAURENT LE BAUT

Stéphane Guénézan, directeur de l'Afpa, Jean-Charles Minier, directeur de Cap entreprises, et Isabelle Nicolas, vice-présidente du Conseil général en charge de la coopération internationale et des affaires européennes.

Criées des Côtes d'Armor

Le record de 2007 presque atteint

Les criées costarmoricaines (Erquy, Saint-Quay-Portrieux, Loguivy-de-la-Mer) ont connu une très bonne année 2011. Avec 24 495 t de produits débarqués pour une valeur de 59 932 M€, le record de 2007 est même quasiment atteint. Par rapport à 2010, on observe une hausse de 11 % des quantités, de 16 % en valeur et de 4 % pour le prix moyen.
Pour la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), ces bons résultats s'expliquent par un contexte particulièrement favorable, marqué par une hausse du prix de vente moyen, de bonnes campagnes de pêche, et une flottille stable voire en légère augmentation. Deux nouveaux hauturiers, "Taranis" et "Nausicaa", sont en effet arrivés à Erquy, tandis que l'on enregistrait le départ du "Ragueness" au mois d'août.
C'est d'ailleurs à Erquy que les apports ont le plus augmenté (+18 % en quantité et + 18 % en valeur), avec notamment 23 % de poissons débarqués en plus. Erquy, qui réalise au total 11 905 t devant Saint-Quay-Portrieux (11 165 t) et Loguivy-de-la-Mer (1 424 t).
Autre motif de satisfaction pour la CCI : la progression des ventes en ligne. Depuis la mise en place de ce service en 2006, les criées ont gagné une trentaine d'acheteurs, dont certains viennent de Boulogne (62), ou encore d'Arcachon (33).

THIERRY JEANDOT

Véronique Lemaître a repris l'entreprise Guilcher à Kerfot

Paimpol transports et passion

Au terme d'une reconversion professionnelle, Véronique Lemaître a repris Paimpol transports l'an passé.

Bruno Torrubia

En reprenant l'entreprise, Véronique Lemaître se donne pour objectif de maintenir le chiffre d'affaires et de moderniser la flotte de véhicules.

Véronique Lemaître est montée sur ressorts. Élégamment bottée en noir, cette brune trentenaire n'aime rien tant que jongler d'un téléphone à un autre, une oreille pour le chauffeur routier et l'autre pour s'assurer que le chargement sera possible. *"Quand on fait des lots, c'est plus compliqué que les chargements complets,"* explique-t-elle en aparté. Si quelqu'un frappe à la porte, qu'il entre dans le bal. Les réponses de Véronique semblent invariable : *"Ok ! "*.
Retentit la sonnerie d'un troisième téléphone (il y en a quatre dans le bureau), pas de problème. Courtoisement, elle met en attente l'un de ses correspondants et répond gaiement *"Paimpol transports, Véronique, bonjour !"* Salué d'un sourire, le visiteur s'éclipse, il repassera.

Retour sur les bancs de l'école

Il y a juste un an, le 18 mars 2011, Véronique a repris l'entreprise Guilcher transports, à Kerfot. Elle s'est associée à Benoît Guillou, chauffeur routier également associé d'une autre petite société de transport de Landivisiau dans le Finistère. Quand elle a entrepris sa reconversion professionnelle, en septembre 2009, Véronique, qui avait toujours travaillé dans la grande distribution, pensait s'installer à son compte. Mais pas aussi vite.
S'ensuivent un bilan de compétences, un stage d'observation d'une semaine, une validation des acquis professionnels, un dossier de formation individuelle et sa candidature au DUT gestion logistique et transports, à Quimper. *"J'étais heureuse d'être étudiante, mais c'était dur de rester assise et concentrée pendant sept ou huit heures de cours. Il m'a fallu trois mois pour remettre ma mémoire en marche. Une sacrée épreuve !"* Elle bûche et obtient, avec son diplôme, sa capacité de transport de marchandises et de personnes : le sésame pour s'installer à son compte.

S'associer à 50-50

C'est en recherchant un emploi qu'elle fait connaissance avec Benoît Guillou, qui lui propose de reprendre l'entreprise Guilcher, à Kerfot. *"Comme il n'avait pas sa capacité de transport, il m'a proposé de m'associer à lui,* raconte Véronique Lemaître. *Il me proposait 30 % des parts. Mais dans ce cas, je n'aurais pas été chef. Je n'avais pas d'expérience dans ce secteur, je me suis bien 'vendue'. Je l'ai convaincu et nous nous sommes associés à 50-50. Ainsi, quand nous discutons, cela nous oblige à être d'accord sur les choix de l'entreprise. Je bénéficie aussi de son expérience de 20 ans dans le métier, de sa connaissance du matériel et aussi parfois, de l'apport de ses clients. Mais maintenant, je le sollicite beaucoup moins qu'au début."* Les époux Guilcher l'accompagnent pendant trois mois, jusqu'à leur départ en retraite.
Alors, ce nouveau boulot est-il à la hauteur de ses espérances ? *"Trois fois oui !* répond l'enthousiaste*, même si le contexte est très difficile, que les prix sont tirés au maximum et que les clients sont volatils. Ce qui me plaît le plus, c'est l'organisation des chargements et des livraisons. Il y a énormément de contacts."*
Sur des cartes au mur, Véronique matérialise les tournées des chauffeurs avec des aimants colorés. Le lundi, les camions quittent la Bretagne pour revenir chargés de nouvelles marchandises en fin de semaine.
Transport de produits frais issus du maraîchage en saison, de machines agricoles, de bois, d'œufs, de matériel informatique, de câbles, d'huîtres, de semences de pommes de terre… L'inventaire à la Prévert se mue en casse-tête chinois pour qui n'est pas formé à la logistique. Pas de problème, Véronique Lemaître en raffole.

Stéphanie Stoll

Vidéo sur cotesdarmor.fr
À voir/À écouter

Paimpol transports
Kerfot et Paimpol
6 chauffeurs
chiffre d'affaires : 817 000 € (2010)

Contact

Paimpol transports
Siège social
Chemin de Keriou
22500 Kerfot
> 02 96 20 85 13

Bio2ailes à Saint-Brieuc

Du bio livré sur mesure

Depuis août 2011, Aude Gicquel arpente la baie de Saint-Brieuc à bord de sa camionnette chargée de fruits et légumes biologiques, avec un concept inédit localement : la livraison de paniers à domicile, ou ailleurs.

THIERRY JEANDOT

Aude Gicquel livre de Pléneuf-Val-André à Saint-Quay-Portrieux en passant par Lamballe, Quessoy ou Quintin.

La démarche est simple. Tout d'abord commander : par mail ou par téléphone, dans une liste d'environ 80 produits estampillés biologiques et dans leur majorité bretons. *"Je me fournis exclusivement auprès de groupements de maraîchers locaux,* souligne Aude Gicquel. *Cela m'offre une vraie visibilité sur la filière et la qualité des produits, avec un rapport qualité/prix comparable à celui des grandes surfaces".*

Outre les classiques paniers sur mesure confectionnés par les clients à partir du catalogue, Aude propose judicieusement des paniers "tout prêts", qu'elle élabore elle-même dans un souci d'équilibre alimentaire, mais tout autant de plaisir. *"Mon objectif est de conseiller les clients pour éviter le gâchis et de leur offrir la plus grande variété possible. Ainsi, en fonction du nombre de personnes dans le foyer, je propose des paniers calibrés pour deux repas par jour comprenant les cinq fruits et légumes recommandés. C'est souvent plus économique car les portions sont calculées au plus juste ; et plus agréable, car on ne mange pas tous les jours la même chose".*

Élargir l'offre

Ensuite se faire livrer : de Pléneuf-Val-André à Saint-Quay-Portrieux en passant par Lamballe, Quessoy ou Quintin, Aude Gicquel livre à domicile, ou sur le lieu de travail. *"Contrairement à ce que j'avais imaginé, ce n'est pas le soir à domicile que les demandes sont les plus importantes, mais en journée, sur le lieu de travail. C'est une solution très pratique pour mes clientes qui n'ont pas à s'inquiéter d'être à la maison à une heure précise".* Si quelques produits d'épicerie sont présents au catalogue, la préoccupation est désormais d'élargir l'offre, notamment avec des produits laitiers. Il est encore trop tôt pour tirer un bilan de l'activité, mais les réactions de la clientèle laissent entrevoir de l'optimisme sur la planète bio !

Véronique Rolland

> 02 96 70 90 38
ou 06 71 77 03 27
bio2ailes.com

D.R.

Plénée-Jugon

Breiz auto recycle les véhicules

À Plénée-Jugon, le long de la RN 12, la société Breiz auto a changé de main l'été dernier. Moïse Dias (51 ans) et Stéphane Bouillon (40 ans) l'ont rachetée et reprise avec ses 20 employés. Leur ambition : positionner l'entreprise sur la filière de déconstruction et dépollution automobile imposée par la directive européenne relative aux véhicules hors d'usage, votée en 2000. *"Les textes imposent des taux de valorisation en pièces détachées ou en matière,* explique Stéphane Bouillon, qui travaillait auparavant à Rennes, dans la location de véhicules industriels et commerciaux. *Quand on reçoit un véhicule, on enlève d'abord les fluides comme le carburant, les liquides de refroidissement ou l'huile de moteur, pour le rendre sec. Puis, on le stocke sur notre parc et les pièces sont vendues localement à des garages ou des particuliers. Le métal des carcasses et le plastique sont broyés et refondus dans des entreprises spécialisées. Pour la sellerie et les pare-brise, c'est plus compliqué car il n'existe pas de filière de valorisation."*

Six recrutements

Créée en 1984, Breiz Auto a fait un chiffre d'affaires de 3,86 M€ en 2010. Les deux repreneurs ont gardé l'ensemble du personnel et recruté six personnes : trois en formation par alternance, une comptable et deux ouvriers. Alors que Stéphane Bouillon se charge de la gestion de l'entreprise, Moïse Dias qui tenait une casse automobile dans la région nantaise, assure la partie commerciale. *"C'est passionnant, il faut comprendre les us et coutumes de l'entreprise et mettre en place des partenariats,* complète Stéphane Bouillon. *Grâce à la revalorisation, cette activité a une dimension écologique et sociale intéressante."* Le travail ne va pas manquer : la directive européenne impose que 95 % du poids moyen d'un véhicule soit revalorisé d'ici à 2015.

Stéphanie Stoll

> 02 96 51 71 60

THIERRY JEANDOT

Vital concept est devenue une structure de référence nationale et occupe la position de leader sur plusieurs marchés : semences fourragères, bacs d'herbage, compléments minéraux pour les bovins.

En une petite quinzaine d'années, l'entreprise Vital concept est passée de la dimension de petit artisan à celle d'industriel, leader sur plusieurs parts du marché agricole. Une progression aussi rapide qu'inattendue, pour un concept novateur.

Vital concept à Loudéac

Leader en produits livrés à la ferme

"Patrice Etienne est fou !" C'est ce qu'a entendu pendant les quatre premières années le créateur de Vital concept. Faire du commerce par téléphone sans aller voir les paysans dans leurs exploitations... Personne dans la profession n'y croyait... Sauf lui. Il est vrai que jusque-là, la distribution agricole était traditionnellement axée sur des réseaux de magasins de proximité, et dotée de forces commerciales se déplaçant dans les exploitations.

"Je me suis lancé en 1996 avec l'idée de créer un nouveau concept de relations clients sur le marché de l'agriculture : le négoce à distance, par téléphone et Internet. Ce principe existait déjà dans d'autres secteurs d'activité sauf en agriculture". Fils de paysan, de formation agronomique, ayant exercé une activité de conseil en agriculture, l'homme était au contact quotidien de sa cible depuis plusieurs années. Aux premières loges pour comprendre que son projet pouvait correspondre à une attente.

"J'ai rapidement constaté un écho favorable et j'ai aussitôt décroché de nouveaux clients, élargi la gamme de produits... Aujourd'hui, Vital concept compte 100 collaborateurs, un portefeuille de 23 000 clients actifs sur toute la France, 190 fournisseurs et un catalogue de produits rassemblant 5 500 références". Entre-temps, en 2005, le négociant a ajouté à sa palette le marché des produits destinés au milieu du cheval avec sa marque commerciale Equidéos. Un développement qui se poursuit tambour battant : entre 2010 et 2011, le chiffre d'affaires a progressé de 28 %, passant de 27,9 M€ à 35,9 M€.

Une logique de croissance soutenue

Une logistique à la pointe

Des gammes de produits suffisamment larges, mais précises, chez un même fournisseur ; des prix attractifs et compétitifs comparés au réseau traditionnel ; des conditions tarifaires identiques, que le client se trouve à 10 ou 1200 km du siège de l'entreprise ; le tout livré à la ferme... Autant d'éléments qui ont créé la réussite de Vital concept, qui continue à grignoter des parts de marché dans un secteur pourtant en régression.

"Nous sommes dans une logique de croissance soutenue et pour y parvenir, j'ai toujours fait en sorte d'anticiper sur les moyens humains et matériels, afin d'être en phase avec l'attente de la clientèle". Dans les nouveaux locaux investis par Vital concept fin 2009, on prend la pleine mesure des volumes traités et de l'organisation de l'entreprise. En investissant 6 M€ sur ce nouveau site, Patrice Etienne fait un pari et s'engage sur l'avenir.

"Ce transfert a conduit à une nouvelle organisation de l'entreprise, avec de nouveaux moyens humains et matériels permettant de se projeter sur 10 ans". Derrière le libre-service / showroom, c'est dans le bâtiment logistique de 11 000 m² que bat le cœur de l'entreprise. Un ballet incessant de chariots de manutention informatisés glisse entre les rayonnages. C'est d'ici que partent toutes les commandes.

"83 % d'entre elles sont livrées par nos propres soins car j'ai choisi de travailler en autonomie tout au long de la chaîne. Nos camions partent de Loudéac vers nos dix plates-formes régionales où nos chauffeurs salariés organisent les livraisons. Ainsi, quel que soit l'éloignement du client de Bretagne, nous n'avons qu'une seule rupture de charge. Cela permet d'avoir un service clients de qualité". Le tout organisé autour des dernières technologies de gestion des stocks, des commandes et des livraisons et d'un plateau téléphonique gérant près de 1 000 appels par jour. De quoi remplir le contrat du business-plan sur trois ans, qui consiste à doubler le chiffre d'affaires. L'objectif : 41,9 M€ fin 2012.

Véronique Rolland

VITAL CONCEPT
ZI de Très-le-Bois
22600 Loudéac
> 02 96 28 36 98
vital-concept.com

Activité : négoce en produits d'agriculture, nutrition et équipements d'élevage, agro-équipement, outillage, maçonneries, machinisme, vêtements...

Effectif :
100 salariés dont 25 chauffeurs

Chiffre d'affaires
35,9 M€

THIERRY JEANDOT

Éric Pigeault, apiculteur alternatif à Plouër-sur-Rance

Les abeilles, un trésor pour l'avenir

Passionné de nature depuis toujours, Éric Pigeault s'est intéressé aux abeilles il y a une dizaine d'années. Depuis, de recherches en expériences, il est devenu un véritable expert d'une apiculture respectueuse des hyménoptères et de leur environnement. Un savoir qu'il compte partager à travers la création d'un rucher-école à Plouër-sur-Rance.

Le constat d'un environnement mal en point, un cursus scientifique (ingénieur architecte en informatique) le portant à la curiosité et au questionnement... Il n'en fallait pas plus pour conduire Éric Pigeault sur d'autres voies que celle de l'apiculture classique, dont une première expérience lui avait laissé un goût amer.

"J'entendais dire que si les abeilles allaient mal, c'était de la faute des agriculteurs. Or, j'ai réalisé que s'ils ont leur part de responsabilité à travers l'usage de pesticides et autres engrais, les apiculteurs eux-mêmes ne sont pas en reste. Leur dérive productiviste les entraîne vers l'usage de produits phytosanitaires et des pratiques contraires à ce que vivent les abeilles dans leur milieu naturel. Il n'est donc pas étonnant qu'il y ait des maladies".

Pratiquer une apiculture alternative biodynamique est devenu alors la seule conduite à tenir. Depuis trois ans, Éric Pigeault dorlote ses abeilles : des ruches "Warré" proches de leur habitat naturel, une installation exclusivement en forêt, l'absence de tout traitement chimique mais parfois (rarement) quelques fumigations aux huiles essentielles, l'absence de toute manipulation ou intervention stressante. Depuis, il n'a constaté aucune maladie, aucune perte ! *"Dans la ruche, il existe une pharmacopée énorme dont savent faire usage les abeilles. Si on leur laisse leur propolis, leur gelée royale et suffisamment de miel, elles savent s'en sortir seules"*.

"Elles savent s'en sortir seules"

THIERRY JEANDOT

Le soutien des institutions

Au bout d'un chemin emprunté par les chevreuils, Éric Pigeault serpente entre charmes et chênes, mûriers et ajoncs. C'est là, sur un terrain écologique du Conseil général, qu'il a implanté ses six premières ruches. Il y en a aujourd'hui 14. *"C'est Hervé Jégou, élu chargé de l'environnement à la mairie de Plouër-sur-Rance, et qui réalise un travail phénoménal, qui m'a mis sur cette piste. Le Conseil général m'a cédé cet emplacement pour un bail de trois ans renouvelables. Par ailleurs, l'Office national des forêts (ONF) a également accepté d'accueillir mes ruches dans les forêts de Coëtquen et de Liffré, sans oublier une forêt privée à Saint-Sansom-sur-Rance. En divisant régulièrement mes essaims, j'ai aujourd'hui 30 ruches".*

Mais observer la danse des abeilles au trou du vol, leur offrir un habitat et un environnement harmonieux, ne sauraient contenter Éric Pigeault. La transmission de ses connaissances demeure un enjeu essentiel, pour lui qui souhaite mettre un frein aux pratiques nocives. D'où sa participation à l'élaboration d'un rucher-école par la municipalité de Plouër-sur-Rance. *"Albert Einstein disait que si l'abeille disparaissait de notre terre, l'homme n'aurait plus que quatre ans à vivre. Il n'avait pas tort. Il s'agit donc de transmettre un héritage aux générations futures, l'héritage de la vie. Le but est d'éveiller les consciences et de faire comprendre à quel point nous avons besoin de l'abeille. Que chacun, comme c'était le cas dans tous les jardins de campagne il y a longtemps, puisse avoir une ruche à la maison à moindre frais. Avec des amis qui pratiquent la même apiculture que moi, nous allons disposer nos ruches sur un terrain communal où nous accueillerons les scolaires et les amateurs. À terme, l'idée, est de créer un monde coopératif autour de l'apiculture locale".*

Véronique Rolland

rucher-ecologique.com

THIERRY JEANDOT

Des interventions minimalistes, et des récoltes tout aussi réduites, permettent de trouver une juste mesure entre les besoins de la ruche et le plaisir de la dégustation.

Le Courtil de l'Ic à Pordic accueille ses premiers résidants

À fond pour l'autonomie

Le Courtil de l'Ic, foyer d'accueil médicalisé pour adultes handicapés, a ouvert ses portes en début d'année à Pordic. Le projet, porté depuis dix ans par l'association À fond la caisse, vise à offrir le maximum d'autonomie et de bien-être aux résidants.

THIERRY JEANDOT

Quelques-uns des premiers résidants du Courtil de l'Ic rassemblés dans l'espace télévision autour d'Agathe Mignaval, directrice du foyer.

Des studios personnalisés. Des couleurs vives, différentes d'un logement à l'autre. De la musique, un espace de balnéothérapie, un salon d'esthétique... Le foyer Le Courtil de l'Ic se présente avant tout comme un lieu de vie. *"Il s'inscrit dans l'esprit de la loi de 2005 (*) qui est de mettre la personne handicapée au cœur des dispositifs afin de favoriser sa citoyenneté"*, explique Agathe Mignaval, la directrice.

L'établissement répond à un réel besoin. En effet, neuf des treize premiers résidants viennent du Centre hélio-marin de Saint-Laurent-de-la-Mer, spécialisé dans l'accueil des enfants et adolescents. *"Un groupe de jeunes y était admis au-delà de 20 ans faute de places ailleurs. En les accueillant, on s'inscrit en complémentarité avec le Centre hélio-marin"*, indique Michel Guernion, président de l'association À fond la caisse, récemment rebaptisée Association pour le foyer médicalisé Le Courtil de l'Ic.

44 studios de 31 m²

Le foyer, d'une surface de 3300 m², a été construit par Côtes d'Armor habitat, sur un terrain mis gracieusement à disposition par la ville de Pordic. Il aura coûté 4 M€. Restait à financer les équipements, soit quelque 900 000 € à la charge de l'association, laquelle a multiplié les démarches auprès des fondations, des mutuelles, des associations, des entreprises... *"Nous avons trouvé un bon tiers des ressources, c'est un travail colossal. Les fondations ont été les principales pourvoyeuses. Nous avons également eu un excellent accueil de la part des associations de Pordic. Elles sont une dizaine à avoir organisé des manifestations au bénéfice du foyer, ce qui, au-delà des fonds récoltés, témoigne d'un véritable accueil par la population"*, tient à souligner Michel Guernion.

Le foyer comprend 44 studios de 31 m² entièrement équipés (coin cuisine, sanitaires et salle d'eau adaptés). Cinq sont équipés d'un rail fixé au plafond et neuf de domotique. Des studios qui se veulent de véritables lieux privés garantissant le respect de l'intimité et de la liberté de la personne. *"Ils sont chez eux dans un logement qu'ils s'approprient. Hormis le lit et le chevet, tout le reste du mobilier est apporté par les résidants"*, précise Agathe Mignaval.

Les personnes accueillies sont des adultes handicapés moteurs. C'est la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), service du Conseil général, qui décide de leur orientation vers ce type de structure. *"Notre mission est d'assurer leur suivi médical. Pour le reste, nous sommes des facilitateurs"*, poursuit Agathe Mignaval.

Chaque résidant peut ainsi gérer son espace et son temps comme bon lui semble. *"Dans l'attente d'une place en structure d'accueil, les personnes restent dans leur famille, ce qui peut créer des difficultés. Ici, elles sont chez elles et accèdent à une véritable citoyenneté. C'est un foyer, mais c'est d'abord leur domicile"*, insiste Michel Guernion.

> *"C'est d'abord leur domicile"*

Dans chaque aile du bâtiment, un grand espace de vie a été prévu. Il permet aux résidants de se rencontrer et d'échanger. Tout l'établissement est construit de plain-pied pour faciliter les déplacements. Notons également qu'un jardin thérapeutique va être aménagé autour du foyer. D'une surface de 2300 m², il comprendra un kiosque, une fontaine et une volière. Ce sont des élèves de BTS de l'école d'horticulture de Saint-Ilan qui ont travaillé sur le projet. Quant à la réalisation, elle sera assurée par les Ateliers briochins, une entreprise employant des personnes handicapées.

Laurent Le Baut

THIERRY JEANDOT

Michel Guernion, président du Courtil de l'Ic, en compagnie de Cédric Esnault, l'un des résidants du foyer.

(*) La loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Contact

Courtil de l'Ic
19 rue de la Croix-Rouge
22590 Pordic
> 02 96 32 35 32
aflc-lecourtildelic.fr

Toutes sortes de camellias fleurissent dans le jardin de Fañch et Anne Le Moal, de "camellia sinensis" (l'arbre à thé) aux variétés, aux fleurs et aux feuillages étonnants.

Bruno Torrubia

Ah ! Les beaux camellias trégorrois ! En février, une nouvelle variété a été baptisée "Domaine de La Roche-Jagu", au pied du château. Fañch et Anne Le Moal, horticulteurs amateurs et passionnés, ne ménagent pas leurs efforts pour promouvoir les camellias.

Horticulteur amateur à Plouisy

Fañch, créateur de variétés

Bruno Torrubia

Fañch Le Moal a obtenu une cinquantaine de nouvelles variétés de camellias, dont une quinzaine officiellement baptisée.

"Amañ eo park ar brug". À Plouisy, au bord de la RN 12, l'accueil chez Fañch Le Moal est direct, chaleureux et quand faire se peut, en breton. "Park ar brug" qui signifie le champ aux bruyères, est le nom de lieu de sa propriété. Un toponyme qui n'a rien d'anodin.

Retraité de 72 ans, Fañch a une insatiable passion : le camellia. *"J'ai commencé à polliniser les camellias vers 1962-1963,* raconte-t-il. *C'est une des plus belles fleurs de la création, son feuillage est toujours vert, l'arbre n'a pas d'épines. Il est d'une grande diversité, adapté au pays et au climat"*.

Retour à Park ar brug, où il s'est installé en 1973. "*La terre de bruyère est acide, c'est une bonne terre pour le camellia,* précise Fañch. *Il y a 13 000 m²"*. Soit, en breton, "tri devezh arat", littéralement la surface que peut labourer un cheval en trois jours. Mais Fañch et son épouse Anne ont planté tant de camellias qu'on ne laboure plus.

3 000 graines chaque année

"Chaque année, je sème environ 3 000 graines, poursuit-il, *dont 2 000 germent. En moyenne, il faut huit ans pour obtenir la première fleur et encore cinq ans pour évaluer la plante. Au bout de dix ans, je ne garde que deux ou trois plants"*. Quand il s'est entiché du camellia, Fañch a fait venir des plants des États-Unis et du Japon. Aujourd'hui, son jardin compte 50 espèces et 750 variétés. Pour la pollinisation, il entretient une dizaine de ruches.

"Quand il fait beau, ça fait 10 000 abeilles qui travaillent et énormément de chances d'obtenir des choses nouvelles, explique-t-il. *Chaque camellia a environ 30 chromosomes, certaines espèces ont 40 ou 60 chromosomes. Donc, si on marie une espèce à 30 chromosomes avec une espèce à 40 chromosomes, la nouvelle plante peut être belle. Avec 35 chromosomes, elle est stérile... mais pas toujours ! C'est le plaisir de voir comment tout cela fonctionne"*. Fañch Le Moal joue donc au marieur. Il a ainsi obtenu une cinquantaine de nouvelles variétés de camellias, dont une quinzaine officiellement baptisée. Sa bibliothèque abonde de livre sur les camellias, en français, en anglais ou même en japonais. Y trônent aussi les quatre volumes de la bible des camellias éditée aux États-Unis. La variété "Côtes-d'Armor", à la fleur violacée, y figure entre "Corsica" et "Courtney Hall". Mais la chouchoute du public et des professionnels est sans conteste "Bleunienn an Trev" (la fleur du Trieux), joliment buissonnante et dont Fañch ne connaît *"ni le père, ni la mère"*. Ces variétés officielles font sa fierté ; les dernières enregistrées sont "Domaine de La Roche-Jagu" et "Derc'hel soñj eus Pierre-Yvon Tremel" (souvenir de Pierre-Yvon Trémel).

"Côtes d'Armor" dans la bible des camellias

Le jardin n'est pas seulement un plaisir d'esthète, c'est aussi un laboratoire à ciel ouvert. Une dépendance de la ferme, aux épais murs de granit a été transformée en serre grâce à son toit en plexiglas. À l'extérieur, il fait des expériences de boutures en plein soleil, éprouve la résistance des plants dans des conditions difficiles ou essaie des aménagements paysagers : une haie de camellias sur le talus, une allée voûtée aux camellias soigneusement taillés, un espalier haut de huit mètres sur le pignon de la maison... Visiblement, ce n'est pas seulement la passion des camellias qui emporte Fañch et Anne Le Moal. Il y a aussi la curiosité et la simplicité. ■

Stéphanie Stoll

Vidéo sur cotesdarmor.fr
À voir/À écouter

Gestion des sédiments marins

Anglais et Français unissent leurs forces

Empêcher l'envasement des ports et permettre l'accès des navires sont les raisons d'être des opérations de dragage. Mais que faire des sédiments recueillis ? Si la majeure partie, 98 %, sont par la suite immergés dans des endroits où les courants favorisent leur dispersion dans le milieu naturel, 2 % sont stockés à terre.
Le projet Setarms [1], qui réunit 12 partenaires anglais et français [2], avec comme chef de file l'Association des ports locaux de la manche (APLM) [3], vise à apporter des solutions économiques et environnementales à la gestion des sédiments de dragage. Valorisation des sédiments non immergeables ou encore mutualisation des opérations de dragage pour réaliser des économies d'échelle sont au cœur des discussions.

THIERRY JEANDOT

Un comité technique de Setarms s'est tenu, mardi 17 janvier, au Conseil général, sous la présidence de Michel Brémont, vice-président du Département en charge des transports, de la mer et de la sécurité civile. Les douze partenaires ont fait le point sur les axes de travail du projet que sont l'état des lieux du dragage en Manche, ainsi que la caractérisation et la valorisation des sédiments.

Valorisation en sous-couches routières

Le 17 janvier, les partenaires du projet se sont retrouvés au Conseil général pour faire le point sur l'état d'avancement de leurs travaux. *"Setarms comprend trois axes de travail : un état des lieux du dragage et des réglementations en Manche, la caractérisation des sédiments que l'on trouve dans les différents ports, et enfin la valorisation en techniques routières des sédiments non immergeables"*, rappelle Nathalie Dumay, coordinatrice du projet à l'APLM.
Pour l'heure, Setarms a déjà permis la caractérisation de 13 sédiments, dont six vont être utilisés, lors du 2e semestre de cette année, sur un chantier expérimental de voirie à Caen. *"Il s'agit de valoriser les sédiments en sous-couches routières en les mélangeant à de la chaux et du ciment. C'est un matériau qui présente une alternative intéressante au vu de la fermeture des carrières terrestres et du besoin constant de granulat"*, explique Nathalie Dumay.
Ce travail de recherche sur les sédiments est du reste très utile pour les autorités portuaires. *"La réglementation devenant de plus en plus dure, celles-ci doivent en effet réaliser de plus en plus d'études pour vérifier qu'il n'y a pas d'impact sur l'environnement"*.
Né en novembre 2009, le projet Setarms s'achèvera fin 2013. Il est doté d'un budget de 5,1 M € financé à 50 % par l'Union européenne (Fonds européens de développement régional).
setarms.org

(1) Sigle anglais qui se traduit par "traitement et valorisation des sédiments marins".
(2) Les douze partenaires du projet sont l'Association des ports locaux de la Manche (APLM), l'école des mines de Paris, le Conseil général des Côtes d'Armor, l'école des Mines de Douai, l'école supérieure d'ingénieurs des travaux de la construction à Epron (14), l'entreprise Eurovia, le port du Havre, le Laboratoire d'analyses, de surveillance et d'expertise de la marine (Lasem) à Cherbourg, les ports normands associés, l'université de Brighton, l'université de Caen, l'université d'Exeter et son école des mines de Camborne.
(3) L'APLM regroupe 14 ports bretons, normands et du Nord-Pas-de-Calais.

Maison départementale des personnes handicapées

À la recherche de bénévoles

La Plateforme des bénéficiaires a vu le jour en novembre 2007, au sein de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Composé de bénévoles, en situation de handicap ou de parents de personnes handicapées, ce groupe recueille les avis des usagers, les écoute, propose des améliorations et des aides (traduction de textes de lois, informations...).
La Plateforme des bénéficiaires a notamment permis la création de Cap infos. Partant des besoins quotidiens des personnes handicapées, ce guide leur permet de mieux appréhender le dédale de lois et de décrets, et les aide à comprendre leurs droits. La Plateforme peut aussi les soutenir dans la reconnaissance du statut de travailleur handicapé, dans une orientation scolaire, lors d'un désaccord avec une décision de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), etc. *"Aujourd'hui, l'ambition de la Plateforme est de mettre en images l'aide apportée aux personnes handicapées"*, explique Valérie Meurou, animatrice du groupe. Pour réaliser ce projet ambitieux et surtout pour faire perdurer cette initiative originale et unique en France, la MDPH souhaiterait que de nouvelles personnes viennent agrandir le cercle des bénévoles. *"La Plateforme comptait douze membres à sa création en 2007,* précise Bernard Le Patézour, directeur de la MDPH. *Aujourd'hui, ils sont sept. Nous voudrions retrouver ces douze bénévoles dans un souci de nous adresser à l'ensemble des situations de handicap (moteur, mental, auditif, visuel...)"*. Bernard Le Patézour souhaite également que la Plateforme, très accompagnée à ses débuts, prenne peu à peu son autonomie. Les bénévoles se réunissent une fois toutes les six semaines pendant une demi-journée.

Unique en France

THIERRY JEANDOT

Gilbert, Edith et Anne-Gaëlle font partie des sept bénévoles de la Plateforme des bénéficiaires.

Contact
MDPH
3 rue Villiers-de-l'Isle-Adam
22190 Plérin
> 02 96 01 01 83
mdph.cotesdarmor.fr

Priorité du Conseil général en 2012

La ruralité sous les feux des

Cette année, le Conseil général met la ruralité au cœur de ses priorités. Six rencontres citoyennes se dérouleront du 5 au 15 mars. Lors de ces soirées, un documentaire et une exposition photos permettront de lancer le débat autour de la ruralité et d'évoquer les attentes et les craintes de celles et ceux, qui la vivent au quotidien. Deux femmes ont, pour l'occasion, posé leurs regards sur la ruralité en Côtes d'Armor : Véronique Pons, réalisatrice de *J'habite ici...*, et Olivia Gay, photographe.

Paroles de ruraux

Françoise, 58 ans, de Kergrist-Moëlou
"Cela n'a pas toujours été simple. J'ai eu envie de renoncer, de retourner habiter en ville. Mais la recherche d'une qualité de vie moins basée sur la consommation et sur le paraître m'a fait tenir le choc et je ne le regrette pas. Il me semble que pour les enfants, cela leur a donné un ancrage essentiel, dont on voit les bénéfices aujourd'hui. Je suis intéressée par les gens et, ici, j'ai découvert une communauté villageoise riche et complexe, composée aussi bien d'agriculteurs, de jeunes qui s'installent pour tenter autre chose, d'artisans, d'artistes, d'Anglais..."

Johann, de Saint-Cast-le-Guildo
"Mes grands-parents avaient une maison ici et j'y passais toutes mes vacances. Adolescent, j'avais dit à mes parents que c'est là que j'habiterais, que je travaillerais et que je me marierais. Difficile de dire ce qui me relie à cette terre. C'est immatériel. Des liens invisibles qui font qu'on a l'impression d'avoir toujours vécu ici. Pour certains, la province, c'est l'isolement. Nous, on a pris le contre-pied. Que ce soient pour les amis historiques ou pour les nouveaux amis, la maison est ouverte. C'est devenu le centre du monde."

Ce n'est pas un hasard si, pendant quelques semaines, Véronique Pons et Olivia Gay ont scruté la ruralité costarmoricaine pour réaliser un documentaire et une exposition photos. Depuis une dizaine d'années, les deux femmes l'expérimentent au quotidien. Toutes deux vivent dans un petit village de 70 âmes dans le département de l'Orne et ont fait le choix de quitter Paris. *"En zone rurale, il se joue des choses intéressantes, porteuses de créativité, de projets, d'une nouvelle vitalité, d'une nouvelle façon de vivre"*, explique Véronique Pons, la réalisatrice.

Un nouvel espace ouvert et dynamique

Comme dans le reste de la France, dans les Côtes d'Armor, la ruralité est en pleine recomposition. Des campagnes en déclin, repliées sur elles-mêmes, font peu à peu place à un nouvel espace rural, ouvert et dynamique sur le plan démographique et économique. L'essor des nouvelles technologies, et de l'Internet à haut débit notamment, ont permis cette évolution. Une évolution appelée à s'amplifier dans les années à venir tant la recherche de bonnes conditions pour l'implantation d'activités économiques, et l'aspiration à un cadre de vie plus agréable, sont au cœur des préoccupations.

Véronique Pons et Olivia Gay ont eu carte blanche pour choisir celles et ceux qu'elles ont interviewés et photographiés. *"L'idée était de trouver des gens qui soient représentatifs de cette façon de vivre en zone rurale"*, poursuit la réalisatrice. Pour le documentaire *J'habite ici...*, elle a ainsi rencontré des Costarmorcains de tous horizons. Ils s'appellent Françoise, Norbert, Mina, Fabienne, Vincent ou Jérémy. Ils vivent à Pludual, Kergrist-Moëlou, Saint-Quay-Portrieux, Loguivy-Plougras, La Chèze ou Saint-Cast-le-Guildo.

Le dernier jour de tournage s'est déroulé à La Chèze. Véronique Pons, réalisatrice, et Estelle Brugerolles, chef-opératrice, ont suivi Norbert et Paul, qui déjeunaient à l'Auberge du Lié.

"Une ruralité assumée"

"La question centrale du film est 'pourquoi j'habite ici et pourquoi j'ai fait ce choix'. Nous avons voulu mettre en avant une ruralité assumée. Tous ces gens vivent ici, soit parce qu'ils y sont nés, soit parce qu'ils avaient envie d'une autre vie. Ce qui relie tous les personnages du film, c'est une énergie, une vitalité, une envie d'être acteur de leur vie", ajoute Véronique Pons.

Aujourd'hui, la ruralité se caractérise avant tout par le "vivre ensemble". Olivia Gay l'a expérimenté tout au long de son travail. *"J'ai notamment vécu une magnifique journée à La Chèze*, explique la photographe. *Norbert, l'agriculteur bio, et Paul, le châtelain, ont retrouvé leurs amis de Blues au château pour une journée d'entretien et de travaux. Toutes les générations étaient réunies et travaillaient main dans la main, dans une super ambiance. C'était incroyable !"*

Autre moment fort : Françoise photographiée dans les Landes de Locarn. *"Le rapport de bien-être que cette femme a avec le lieu où elle vit m'a frappée"*. Olivia Gay, qui s'est immergée de longues heures dans le quotidien de

THIERRY JEANDOT

Véronique Pons, réalisatrice, et Estelle Brugerolles, chef-opératrice, ont posé leurs regards sur la ruralité en Côtes d'Armor.

projecteurs

THIERRY JEANDOT

Les ruraux ont confié leurs attentes et leurs craintes.

THIERRY JEANDOT

familles costarmoricaines, évoque des hommes et des femmes *"authentiques et spontanés. Il n'y avait pas de faux-semblants. Ces gens étaient eux-mêmes et avaient une grande générosité"*.

Disparition des services publics

Bien entendu, tout n'est pas rose dans la ruralité. Les habitants s'inquiètent de la disparition des services publics de proximité et des petits commerces, de la fermeture de classes... Qui prendra la suite des médecins qui atteignent l'âge de la retraite ? *"Jérémy, à Saint-Quay-Portrieux, et Johann, à Saint-Cast-le-Guildo, dressent tous les deux le même constat : rien n'est fait pour inciter les jeunes à s'installer dans ces stations balnéaires, où il n'y a que des maisons vides en hiver"*, explique Véronique Pons.

Les agriculteurs souffrent d'être parfois traités de pollueurs, tandis que ceux qui vivent au contact de la mer regrettent qu'elle ait été trop longtemps considérée comme une "poubelle". *"Tous ces problèmes, évoqués dans le documentaire, permettront d'ouvrir le débat lors des cinq rencontres citoyennes prévues du 5 au 15 mars"*.

Mettre en avant les atouts de la ruralité, écouter les inquiétudes des habitants et apporter des réponses concrètes aux attentes des citoyens et des territoires, tel sont les objectifs que s'est fixé le Département en 2012.

Nolwenn Tirel

THIERRY JEANDOT

Norbert, agriculteur bio, à La Chèze, est fier de ses origines. Pour lui, *"enraciné ne signifie pas encroûté"*.

Zoom sur Norbert et Paul

Le dernier jour de tournage, Véronique Pons et Estelle Brugerolles ont posé leur caméra à La Chèze, dans le Centre-Bretagne. Elles ont rencontré deux hommes que tout oppose : Paul, le châtelain suisse, ancien pilote de ligne, qui vit dans le manoir de la Grange, et Norbert, l'agriculteur bio qui est né et qui "crèvera" ici. Les deux hommes sont voisins, mais aussi amis. Ils s'investissent tous les deux pour la sauvegarde du château de La Chèze et participent tous les étés à Blues au château. Pour Véronique Pons, "ce fut une vraie belle rencontre". Au contact de Paul, Norbert s'est rendu compte que l'argent avait finalement peu d'importance. Chaque jour, l'agriculteur bio est "acteur de (sa) vie". Il est très impliqué dans la vie locale. Mais "enraciné ne signifie pas encroûté". Norbert fait du théâtre. Il écrit aussi. Paul, le châtelain, a tissé des liens d'amitié avec les habitants de La Chèze. *"Ici, le contact est facile. C'est différent de ce que j'ai pu connaître en Suisse. Bien entendu, il faut aussi faire l'effort d'aller vers les autres"*.

Les Rencontres citoyennes

Les Rencontres citoyennes, organisées par le Conseil général, se dérouleront du 5 au 15 mars, dans tout le département :

- **le lundi 5 mars, de 18h à 20h30,** *à l'espace Georges-Palante, à Hillion*
- **le mardi 6 mars, de 18h à 20h30,** *à la salle des fêtes de Plouguernével*
- **le jeudi 8 mars, de 18h à 20h30,** *à la salle des fêtes de Cavan*
- **le lundi 12 mars, de 18h à 20h30,** *au centre culturel Mosaïque, à Collinée*
- **le mardi 13 mars, de 18h à 20h30,** *à la salle des Forges de Bourbriac*
- **le jeudi 15 mars, de 18h à 20h30,** *à la salle de l'Embarcadère, à Plélan-le-Petit.*

La projection du documentaire *J'habite ici*...(40 minutes) sera suivie d'un café-débat. Seront également présentées, les photos d'Olivia Gay réunies dans *Tableaux de vies*. Entrée libre.

Rdv aussi sur cotesdarmor.fr
Les grandes priorités
Ruralité
> *Prolongez les débats avec vos contributions*

Anne-Sophie Mottin, opératrice au Centre de traitement de l'alerte

"Sapeurs-pompiers j'écoute"

Anne-Sophie Mottin est opératrice au Centre de traitement de l'alerte (*), basé à Saint-Brieuc. Elle fait partie de l'équipe des 18 agents, qui se relaient pour répondre aux Costarmoricains, qui composent le 18 ou le 112. La jeune femme est aussi sapeur-pompier bénévole au centre de secours de Bégard.

THIERRY JEANDOT

La jeune femme doit garder son calme, afin d'obtenir des renseignements très précis.

"Nous sommes le premier maillon de la chaîne des secours. Si nous ne prenons pas les bonnes informations, c'est toute l'efficacité des secours qui peut être remise en cause", explique Anne-Sophie Mottin, opératrice au Centre de traitement de l'alerte (CTA), depuis 2001. Titulaire du concours d'agent administratif, la jeune femme de 35 ans fait partie de l'équipe des 18 opérateurs, qui se relaient pour répondre aux citoyens, qui composent le 18 ou le 112.

Le CTA, installé rue de Guernesey à Saint-Brieuc, gère ainsi chaque mois des centaines d'appels. En 2011, le CTA-Codis a reçu environ 200 000 appels téléphoniques, dont 130 000 sur le 18 ou le 112. Il a ensuite géré 33 621 interventions. Derrière son téléphone, Anne-Sophie doit garder son calme face à des personnes bien souvent paniquées, afin d'obtenir des renseignements très précis (adresse, type d'intervention...).

33 621 interventions en 2011

Le système informatique, outil d'aide à la décision, déclenche ensuite automatiquement les secours en fonction des effectifs et des véhicules disponibles dans les 63 centres du département. Anne-Sophie doit aussi appeler le Samu, les gendarmeries, les services d'ERDF ou de GDF, la Direction des routes...

Ce jeudi-là, de 7 h à 15 h, le CTA a reçu 238 appels et a déclenché 58 interventions. *"Certains jours, nous pouvons comptabiliser près de 300 interventions. Nous pouvons recevoir trois à quatre appels pour la même chose"*, explique l'opératrice. Exemple : lors d'un accident sur la RN12, plusieurs automobilistes vont composer le 112. Cet après-midi-là, d'ailleurs, un accident s'est produit à hauteur de Lamballe. *"L'automobiliste qui nous a appelés ne s'est pas arrêté. Nous avons déclenché les secours sans réellement savoir ce qui se passait"*.

Le CTA a aussi été appelé pour un incendie dans un hangar stockant du fourrage à Paule, la chute d'une personne âgée à son domicile de Ploufragan, un arbre qui barrait une route à Gommenec'h. Plus insolite : une jeune femme a composé le 18 parce que son ami avait eu une "crise de cœur".

Derrière ses ordinateurs, Anne-Sophie Mottin est le premier maillon de la chaîne des secours.

THIERRY JEANDOT

Être dans l'action

"Les gens comptent beaucoup sur nous", insiste Anne-Sophie. Le Centre de traitement de l'alerte est un service public. *"Chaque soir et le week-end, quand les cabinets des médecins sont fermés, nous constatons une recrudescence des appels. Certaines personnes peuvent parfois se montrer agressives"*. Des personnes, qui se sentent mal depuis plusieurs semaines et qui auraient pu aller voir leur médecin traitant, se tournent aussi vers le CTA. *"Parfois, on sert de bureau de renseignements. Des personnes qui n'ont plus d'électricité, par exemple, nous appellent au lieu de contacter directement les services d'ERDF"*.

Anne-Sophie a commencé sa journée à 7 h pour finir à 19 h. Le lendemain, elle travaillera une nuit complète de 19 h à 7 h, avant de prendre trois jours de repos. *"Nous gardons toujours le même rythme de travail, week-ends et jours fériés compris"*. Une fois rentrée chez elle, cette maman d'un petit garçon de quatre ans et demi redevient sapeur-pompier volontaire au centre de secours de Bégard. *"Je suis sapeur-pompier depuis 1993. J'ai commencé dans la Manche, ma région d'origine, avant de rejoindre Bégard en 2001"*.

Anne-Sophie a choisi cette voie pour être dans l'action. *"Le secours à la personne représente 80 % de l'activité des pompiers. Je suis d'autant plus touchée quand nos interventions impliquent des enfants."*

Que ce soit sur le terrain ou derrière le téléphone, certaines interventions sont plus dures que d'autres. *"Il faut vraiment réussir à se détacher, sinon on ne vit plus."*

Nolwenn Tirel

(*) Le CTA-Codis est l'une des composantes du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS). Le Conseil général est le contributeur financier majoritaire du SDIS (53 %). Son conseil d'administration est présidé par Claudy Lebreton, président du Conseil général, et est composé de 22 conseillers généraux.

Classes de découverte en Côtes d'Armor

Sur la piste des fées et des korrigans

Les classes de découverte constituent pour les élèves l'occasion de découvrir, dans un cadre pédagogique, la nature, les sciences, la culture et de faire l'apprentissage de l'autonomie et de la vie en collectivité. Fin janvier, le centre Plouharmor, de Plouha, a accueilli une classe de découverte consacrée aux "Contes et légendes". Il était une fois...

Bruno Torrubia

Le dernier jour, les élèves ont interprété de petites pièces de théâtre devant leurs camarades.

Licornes, farfadets, fées et autres korrigans n'ont plus de secrets pour les 74 enfants de l'école Saint-Clair, de Nantes, qui ont passé une semaine au centre Plouharmor, fin janvier. Au programme de ce séjour : les "Contes et légendes". *"C'est un thème que nous étudions à l'école"*, explique le professeur de ces élèves de CP et CE1.

Mise en bouche pour les enfants : une balade sur le sentier "elfique" du littoral, histoire de faire la rencontre des drôles de petits personnages qui peuplent les campagnes bretonnes. Le groupe a également visité le Planétarium de Pleumeur-Bodou, avant la découverte de la côte de Granit rose. *"Les enfants ont pu s'imprégner des légendes bretonnes en marchant au milieu de rochers aux formes étranges, laissant ainsi libre court à leur imagination"*.

Balade sur le sentier "elfique"

"Ce séjour à Plouharmor a deux objectifs, explique Laurence Herpe, responsable de l'équipe d'animation : *découvrir la richesse de la culture bretonne à travers les contes et légendes et écrire une histoire pour monter une pièce de théâtre. C'est notre fil conducteur"*. Le dernier jour, les enfants costumés ont, en effet, présenté le fruit de leur travail à leurs petits camarades.

"Généralement, ce séjour est longuement préparé en amont, ajoute Laurence Herpe. *De retour en classe, les enfants continuent à travailler sur ce thème. Ils écrivent des recueils ou donnent des spectacles pour les parents. À Plouharmor, nous sommes juste là pour planter la petite graine. Aux enseignants de la faire pousser dans la tête des enfants pour qu'ils prennent goût à l'écriture, à la lecture et aux spectacles"*.

Un label de qualité

Pour les instituteurs, l'objectif est pleinement atteint. *"Cette semaine a permis aux enfants d'avoir un autre regard sur eux et de s'exprimer plus facilement. Ceux qui sont timides se sont dépassés"*. Ce séjour a également un grand intérêt en termes de socialisation. Quitter pour la première fois le cocon familial et vivre en groupe permet de développer la solidarité.

Depuis 1989, le centre Plouharmor accueille également des classes de découverte en lien avec la mer et le littoral. *"Depuis une dizaine d'années, à chaque rentrée, nous organisons des classes d'intégration"*, explique Yvon Garel, le président de l'association qui gère le centre Plouharmor et le centre des Goélettes de Paimpol. 2500 enfants sont accueillis chaque année sur ces deux sites.

Le centre Plouharmor est labellisé "Classe en Côtes d'Armor", tout comme 25 autres séjours proposés dans le département (lire ci-contre). Depuis 1990, les Côtes d'Armor s'engagent dans une démarche de qualité pour l'accueil des scolaires. C'est pourquoi l'Inspection académique, la Direction départementale de la jeunesse et des sports, le Conseil général et Côtes d'Armor tourisme ont uni leurs efforts pour créer ce label, qui met en avant la qualité de l'accueil, du programme pédagogique, de l'encadrement des activités, de l'hébergement et de la restauration. Les séjours sont également ouverts à des élèves en situation de handicap ou atteints de problèmes de santé.

Par ailleurs, le Conseil général participe au financement de séjours d'une durée maximale de trois jours et deux nuits, organisés dans le département pour les élèves des établissements publics et privés costarmoricains. En 2010, il a ainsi soutenu près de 110 séjours, correspondant à plus de 14000 journées de fréquentation, soit 80000 €.

Nolwenn Tirel

Bruno Torrubia

Laurence Herpe, responsable de l'équipe d'animation du centre Plouharmor; Yvon Garel, président de l'association Plouharmor, et Laëtitia Le Tulzo, assistante de direction.

Les 26 séjours thématiques

Découverte du monde

- **Belle-Isle-en-Terre**, centre d'initiation à la rivière : "Classe de rivière" et "Classe d'eau pour un développement durable"
- **Cavan**, centre de découverte du son : "Éveil à l'écologie sonore"
- **La Chapelle-Neuve**, Centre forêt bocage : "Séjour forêt-bocage et développement durable"
- **Lancieux**, centre du Frémur : "La mer dans tous ses états" et "Objectif terre" (nouveauté)
- **Perros-Guirec**, centre PEP Le Hédraou : "Étude du milieu marin et de son environnement" et "Séjour météo" (nouveauté)
- **Plélauff**, centre Camina : "Faune et flore sauvages du Kreiz-Breizh"
- **Pléneuf-Val-André**, centre nautique : "La mer en mouvement" et "Toutes les facettes de la mer"
- **Pleumeur-Bodou**, base nautique de l'île Grande : "Pêche et mer"
- **Pleumeur-Bodou**, centre du Baly : "Séjour cyber-reporter" (nouveauté)
- **Plévenon**, centre PEP du cap Fréhel : "cap Fréhel, nature et patrimoine"
- **Plouha/Paimpol**, centre Plouharmor : "La classe littorale"
- **Saint-Cast-le-Guildo**, la villa Le Clos : "Milieu marin et nautisme"
- **Trébeurden**, centre VVF villages Okaya : "Découverte du milieu marin et nautisme"
- **Trémargat** : "La ferme à Trémargat"
- **Tréveneuc**, centre Anas nautique : "Classe de mer et séjour nautique"

Éducation physique et sportive

- **Mûr-de-Bretagne**, base départementale de plein air : "Activités sportives de pleine nature"
- **Plélauff**, centre Camina : "Classe poney"
- **Pleumeur-Bodou**, base nautique de l'île Grande : "L'école de mer"

Art et culture

- **La Chapelle-Neuve**, Centre forêt bocage : "Classe contes et nature en hiver"
- **Plouha/Paimpol**, centre Plouharmor : "Classe contes et légendes"

Patrimoine

- **La Chapelle-Neuve**, Centre forêt bocage : "Classe patrimoine, culture bretonne et contes"
- **Mûr-de-Bretagne**, base départementale de plein air : "À la découverte du patrimoine de Guerlédan"

Informations et réservations

Côtes d'Armor tourisme
7 rue Saint-Benoît - BP 4620
22046 Saint-Brieuc cedex 2
> 02 96 62 72 01
cotesdarmor.com/sejours-scolaires

Armor TV

Un savoir-faire reconnu

C'est officiel depuis décembre. Armor TV, télévision sur Internet couvrant l'actualité des Côtes d'Armor, intègre l'Unité régionale des programmes, aux côtés de Tébéo (Brest), Ty Télé (Lorient) et TV Rennes. Objectif de cette nouvelle entité : développer la production de programmes régionaux.

Restons zen avec *Les Frères Jean*

L'émission *Les Frères Jean*, animée par le duo composé de Jean Lebrun et Jean Kergrist, est l'une des plus regardées d'Armor TV. Ce mois-ci, l'émission aura pour thème "Rester zen" et sera retransmise en direct et en public de l'abbaye de Saint-Jacut-de-la-Mer, vendredi 30 mars, de 21 h à 22 h 30. Quand l'individu en quête de bonheur souhaite se tourner vers son intériorité, il n'a que l'embarras du choix : religions, sagesses orientales, spiritualités confessionnelles ou laïques, coachs, gourous, etc. Pour discuter de ce "Rester zen", Les Frères Jean recevront un invité de renom en la personne de Bernard Besret, ex-prieur de l'abbaye de Boquen devenu familier du taoïsme.

"Armor TV est enfin reconnue comme une chaîne de télévision comme les autres". Olivier Hamon, directeur de VO Live, société éditrice d'Armor TV, ne cache pas son soulagement de voir la télévision qu'il a créée il y a plus de cinq ans intégrer l'Unité régionale des programmes, une entité voulue par le Conseil régional et dont la finalité est de développer la production de programmes régionaux. *"En signant avec la Région, on est devenu le représentant de l'Unité régionale des programmes pour les Côtes d'Armor"*, explique Olivier Hamon. Outre Armor TV, cette nouvelle structure rassemble Tébéo (Brest), Ty Télé (Lorient) et TV Rennes. Son objectif : développer des programmes régionaux, des documentaires, des magazines, des fictions... *"Chacune des télévisions partenaires a en charge une émission dans l'année. En ce qui nous concerne, il s'agira d'une émission spéciale sur les 50 ans du Radôme de Pleumeur-Bodou,* précise Olivier Hamon. *Nous allons aussi co-produire des documentaires sur le département. Nous avons également accepté que des sujets réalisés pour le journal d'Armor TV puissent être diffusés sur les antennes des autres chaînes"*.

> *"La télécommande est devenue une souris."*

Appel à projets web-documentaires

En outre, Armor TV, forte de son savoir-faire sur Internet, devient le référent de l'Unité régionale des programmes pour la production de web-documentaires. *"Nous en avons prévu deux en 2012,* annonce Olivier Hamon. *Pour ce faire, nous lançons un appel à projets pour la réalisation d'œuvres multi-écrites. Cela peut intéresser des auteurs, des réalisateurs, des producteurs, etc. Nous avons été désignés comme référent, car notre savoir-faire est au croisement de l'audiovisuel, de l'informatique, des réseaux et du multimédia"*.

Aujourd'hui, Armor TV, ce sont quatre journalistes permanents et une chargée d'antenne. Diffusée uniquement sur Internet - contrairement aux autres télévisions locales qui ont fait le choix de la TNT - la chaîne s'adresse davantage à une communauté de Costarmoricains qu'à un territoire géographique donné. *"Il faut savoir que 38 % de notre audience se fait hors du département, dont 40 % à l'étranger. En outre, 95 % de l'audience concerne des programmes à la demande, ce qui prouve bien qu'aujourd'hui le consommateur choisit de s'affranchir du flux de la télévision classique. Désormais, la télécommande est devenue une souris"*.

Autre spécificité d'Armor TV : l'absence de publicité, ce qui, selon son directeur, donne à la chaîne *"une liberté et une coloration différente"*. Un choix rendu possible grâce à un modèle économique original. En effet, le budget, d'environ 500 000 €, est financé à 47 % par le Conseil général. Quant aux 53 % restants, ils proviennent des prestations de services assurées par VO Live, la société éditrice d'Armor TV. *"Nous vendons nos moyens techniques et notre savoir-faire. C'est nous par exemple qui réalisons FFE TV, la chaîne sur Internet de la fédération française d'équitation"*. VO Live s'est même associée au journaliste Bernard Chabbert pour lancer une chaîne sur Internet dédiée à l'actualité mondiale de l'aviation. Envol prévu au mois de septembre.

Laurent Le Baut

armortv.fr

THIERRY JEANDOT

Olivier Hamon, directeur d'Armor TV : *"38 % de notre audience se fait hors du département".*

Développement économique, équipements scolaires

Le Mené soigne son image

De nombreux projets inscrits dans le contrat de territoire, signé entre le Conseil général et la communauté de communes du Mené, ont déjà vu le jour, à l'image de la pépinière d'entreprises du Gouray. Le montant des aides attribuées par le Département à ce territoire de 6 322 habitants se chiffre à 700 856 €.

Nolwenn Tirel

Jean-Pascal Guillouët, Monique Haméon et Laurent Gaudicheau se félicitent de l'aménagement réalisé dans la vallée du Baillot, à Collinée.

Les deux importantes réalisations dans le domaine du développement économique sont la construction d'une pépinière d'entreprises au Gouray et la requalification de la zone d'activités de Plessala. *"L'objectif était de rendre cette zone plus attractive, qu'elle ne soit plus un no man's land bitumé,* explique Jean-Pascal Guillouët, le président de la communauté de communes du Mené. *Des végétaux y ont notamment été plantés et l'entrée du bourg a été modifiée avec l'aménagement d'un rond-point".*

Économies d'énergie

Les artisans et commerçants plessaliens ont été associés à la phase de diagnostic. *"Cela nous a permis d'être au plus près de leurs attentes. Ils souhaitaient, par exemple, que la lumière soit allumée toute la nuit, alors qu'au départ nous étions dans une démarche d'économies d'énergie."*

Actuellement, six professionnels occupent la zone. Deux locaux sont vacants. L'un a été racheté par la communauté de communes pour y installer l'atelier relais à destination des jeunes artisans. *"Il reste, par ailleurs, trois à quatre terrains à commercialiser",* ajoute Jean-Pascal Guillouët.

Concernant la pépinière d'entreprises du Gouray, elle accueille aujourd'hui cinq entreprises, qui travaillent toutes en lien avec les métiers des énergies renouvelables et des économies d'énergie. Il s'agit d'un bureau d'études thermiques, d'une société qui importe des chaudières à bois et à granulés, d'une entreprise qui accompagne les PME dans le domaine de l'import-export et d'un tuyauteur qui fait de la récupération de chaleur pour les process industriels. La petite dernière à avoir rejoint Le Gouray, le 1er février, est une Scop, qui commercialise des maisons à ossature bois.

Une zone d'activités, pour le moment inoccupée, jouxte cette pépinière. *"L'idée est que ces cinq entreprises puissent s'y installer quand elles auront suffisamment pris leur essor,* explique Laurent Gaudicheau, directeur de la communauté de communes. *Il faut rappeler que cette zone est soumise à des contraintes environnementales."*

Dans le domaine scolaire, deux projets ont vu le jour dans le Mené dans le cadre du contrat de territoire : l'agrandissement de l'école publique Simone-Darcel à Plessala et la construction d'un restaurant scolaire au Gouray. Autre projet qui est actuellement dans sa pha-se d'étude : la rénovation de la salle des fêtes de Saint-Gouéno, avec la construction d'une cuisine et d'une cantine communale.

Au chapitre de l'amélioration du cadre de vie, Collinée vient d'achever l'aménagement d'un espace de loisirs dans la vallée du Baillot. *"Sur 2,5 hectares accessibles aux personnes à mobilité réduite, un parcours de l'eau a été créé,* poursuit Jean-Pascal Guillouët. *Un lotissement a vu le jour autour de cette zone humide. Des liaisons piétonnières ont été créées vers le centre-bourg, les commerces, les écoles, le foyer-logement... Ce nouvel espace contribuera à améliorer l'image de la commune, trop souvent associée aux abattoirs".*

Améliorer l'image de Collinée

"Ce contrat de territoire a permis de responsabiliser les collectivités, constate Monique Haméon, conseillère générale, *et d'avoir une visibilité sur les projets des sept communes. Les petites communes ont ainsi pu se lancer dans des projets qu'elles n'auraient pas pu envisager seules".*

700 856 € ont été alloués par le Département dans le cadre du contrat de territoire. Par ailleurs, une enveloppe de 218 848 € a été attribuée aux communes de moins de 1 000 habitants dans le cadre de la Dotation départementale de solidarité communale (DDSC).

Nolwenn Tirel

Jean-Pascal Guillouët

Les travaux de l'école publique Simone-Darcel, à Plessala, ont intégré les normes Haute qualité environnementale.

Parmi les opérations terminées

- Construction d'une pépinière d'entreprises au Gouray : 586 765 € (60 000 € du Département)
- Requalification de la zone d'activités de Plessala : 650 000 € (60 000 € du Département)
- Construction d'un restaurant scolaire au Gouray : 345 300 € (45 000 € du Département)
- Agrandissement de l'école publique Simone-Darcel à Plessala 600 000 € (40 000 € du Département)

Parmi les opérations à venir

- Réalisation d'une cantine communale et d'une cuisine à Saint-Gouéno : 324 000 € (56 966 € du Département)
- Construction des quatre logements adaptés aux personnes âgées à Saint-Gilles-du-Mené avec Côtes d'Armor habitat : 400 000 € (14 000 € du Département)

Les sept communes de la communauté de communes du Mené

- Collinée
- Langourla
- Le Gouray
- St-Gouéno
- St-Jacut-du-Mené
- Plessala
- St-Gilles-du-Mené

Usines Tanvez à Guingamp (1856-1966)

Retour sur une histoire indus

Les usines Tanvez (1856-1966) ont été, pendant plus d'un siècle, au cœur de la vie industrielle, économique et sociale de Guingamp. Implantées sur les berges du Trieux, elles ont développé une importante activité métallurgique. Si les dernières traces tangibles de ce patrimoine industriel ont disparu l'année dernière, la ville de Guingamp n'entend pas tirer un trait sur ce passé. Elle vient en effet d'y consacrer un très bel ouvrage, riche de témoignages d'anciens ouvriers et de contributions de chercheurs et d'universitaires.

Archives Départementales 22

Des anciennes usines Tanvez, il ne reste plus rien. Des logements neufs doivent en effet occuper la place de l'ancien site industriel, dans le cadre d'un programme de rénovation urbaine. Pour autant, la ville de Guingamp n'entend pas faire table rase de ce passé. Ainsi, en 2009 et 2010, deux expositions et des conférences avaient déjà mis en lumière la place des usines Tanvez dans l'histoire de Guingamp, et plus largement dans l'histoire industrielle bretonne.
À la fin de l'année dernière, c'est un ouvrage collectif édité par la ville qui est venu apporter une pierre supplémentaire à cette démarche. *Les usines Tanvez, culture industrielle et mémoire ouvrière* [1] rassemble des articles d'historiens, de spécialistes du patrimoine [2], des photos d'époque, des témoignages d'anciens ouvriers et des portraits photographiques d'Olivier Metzger réalisés en 2009, lors d'une résidence au théâtre du Champ-au-Roy.
Dans ce livre, Louis André, ancien conservateur du patrimoine, maître de conférences à l'université Rennes 2, retrace toute l'histoire de cette entreprise née en 1856. Date à laquelle un certain Simon Joret, fils d'un marchand et fabricant de fils de lin, crée son atelier de mécanique agricole près de l'usine paternelle, sur la rive droite du Trieux, en aval de la ville de Guingamp.

Vis de pressoirs, herses, charrues...

Simon Joret hérite rapidement de l'usine de filature et de l'atelier de mécanique agricole. On est au milieu du XIXe siècle. L'agriculture bretonne est en plein essor ainsi que la mécanisation des exploitations. L'entreprise se spécialise donc dans la fabrication de tous les instruments agricoles dont ont besoin les paysans.
À la mort de Simon Joret, en 1871, l'atelier de mécanique et la filature sont rachetés par deux jeunes hommes : Emile Lever et Pierre-Mathurin Tanvez. Dès lors, l'atelier de mécanique va se spécialiser dans la conception de machines à battre les céréales et de broyeurs d'ajoncs (les ajoncs broyés servaient notamment à nourrir les chevaux).
Après la mort d'Emile Lever en 1875, Pierre-Mathurin Tanvez se retrouve seul à la tête de l'entreprise, laquelle fabrique désormais, outre les machines à battre et les broyeurs d'ajoncs, des vis de pressoirs, des moulins à pommes, des teilleuses de lin, des barattes, des herses, des charrues, etc. Au début des années 1880, le site emploie 30 personnes et, en 1895, le fils de Pierre-Mathurin Tanvez, Emile Tanvez, entre dans l'entreprise dont il prendra la direction en 1908.

2e prix du concours agricole de Paris

En 1910, Emile Tanvez dépose un brevet pour un moteur à pétrole. Ainsi, les batteuses et les presses à cidre se retrouvent-elles équipées de moteurs indépendants montés sur des chariots qui leur permettent de circuler dans les fermes et sur les lieux de battage. Parallèlement, une presse à cidre de grande capacité, brevetée par Emile Tanvez, obtient le 2e prix du concours agricole de Paris en 1912. Construite en série, elle deviendra la fabrication phare de l'entreprise.
À l'aube de la Première guerre mondiale, Tanvez compte près de 50 salariés. Mais la déclaration de guerre va désorganiser l'usine. Les hommes partent au front et sont remplacés par les femmes, lesquelles produiront des obus durant l'essentiel du conflit.

D.R.

Vue générale des usines Tanvez vers 1913.

La plus importante entrepri

Au sortir de la guerre, est créée la société anonyme des usines Tanvez. Une fonderie est rapidement construite afin de maîtriser l'ensemble de la chaîne de fabrication des machines. En 1921, l'entreprise emploie plus de 80 ouvriers dont près de 20 fondeurs.
Puis vient la crise de 1929. La vente du matériel agricole stagne et, malgré de nouveaux débouchés, l'entreprise est placée en liquidation judiciaire en 1934. En 1935, elle est reprise par un groupe d'actionnaires et devient la Société nouvelle des usines Tanvez. Parallèlement à la construction de matériel agricole, la nouvelle entité obtient des marchés d'armement dans un pays qui se prépare à la guerre. Si bien qu'en 1937, Tanvez compte 330 employés.

Fabrication de cuisinières

C'est aussi à cette période que la société Faunus, qui produit des poêles et des cuisinières en fonte moulée et émaillée, est transférée de Donchery (Ardennes) vers les usines Tanvez. La raison ? En 1939, les entreprises stratégiques situées trop près des frontières de l'Est devaient se replier dans des régions à l'abri des invasions. Avec l'intégration de Faunus, Tanvez affiche en 1940 un effectif de 1 140 personnes, ce qui en fait la plus importante entreprise du département.
Entre les fabrications de guerre et celle du matériel agricole nécessaire au redémarrage du pays,

trielle

Vue intérieure de l'atelier neuf des usines Tanvez vers 1913. Travée sud abritant le montage des presses à cidre à double vis, produit phare de la maison.

se du département en 1940

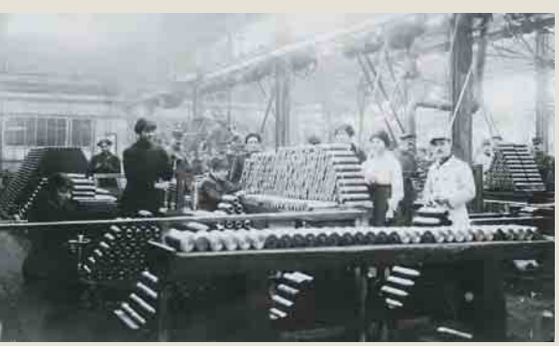

D.R.

Atelier avec obus pendant la guerre de 1914-18.

les usines Tanvez vont tourner à plein régime jusqu'en 1950. Puis l'activité replonge, avant de redémarrer grâce, notamment, à des marchés de sous-traitance de carters en fonte pour Ferguson. S'ensuit un vaste projet d'extension avorté avec la fin de la production des carters en 1958.
En 1960, la situation économique de l'entreprise devient critique. Tanvez perd un marché de sous-traitance de coussinets de rails pour la SNCF et doit licencier 55 de ses 320 employés. Autres facteurs du déclin : la fabrication de poêles et cuisinières en fonte Faunus décroît inexorablement avec l'avènement des cuisinières en tôle ; à quoi s'ajoute la chute progressive des ventes de machines agricoles, les produits ne répondant plus à la demande. Si bien qu'à l'automne 1966, l'usine Tanvez, qui compte alors 135 ouvriers, ferme définitivement ses portes, marquant la fin d'une aventure industrielle et humaine de plus d'un siècle.

Laurent Le Baut

Les usines Tanvez, culture industrielle et mémoire ouvrière est en vente 15 € au service culturel de la mairie de Guingamp, à l'office de tourisme de Guingamp et dans les librairies suivantes : Mots et Images à Guingamp, Gwalarn à Lannion, Le Bel aujourd'hui à Tréguier et Agora à Saint-Brieuc.

(1) Réalisé par la ville de Guingamp, avec le soutien du pays de Guingamp, du Conseil général, du Conseil régional et des fonds européens Leader.
(2) Les auteurs du livre sont Louis André, Maogan Chaigneau-Normand, Jean-Michel Le Boulanger, Marie Ollivier, Alain Prigent, François Prigent.

Une histoire liée à celle d'En Avant

En 1943, le directeur de Tanvez, M. Couquet, devient président d'En Avant de Guingamp. Il veut construire une belle équipe. Son idée : attirer des bons joueurs en leur donnant un travail à l'usine. Pendant ces années "Couquet", de nombreuses recrues, dont des Espagnols, arrivent de l'extérieur. Des nouveaux joueurs qui permettront au club de progresser et de monter en DH en 1949. C'est à ce moment-là qu'est arrivé Marcel Schmitt, en provenance de Lorraine (témoignage et photo ci-contre).

Olivier Metzger

Adolphe et Marie Lagadec, anciens ouvriers aux usines Tanvez.

Paroles d'anciens ouvriers (*)

Jean Martin, polisseur sur métaux : *"J'ai passé quatre à cinq ans là-dedans, jusqu'à la fermeture. J'ai travaillé pour les cuisinières Faunus. Je travaillais comme polisseur sur métaux. Et c'était insalubre, on n'avait pas d'aspirateurs. Fallait se lever tôt, vous arriviez à 5 h du matin avec un vieux vélo, avec des routes qui n'étaient pas goudronnées, il fallait faire ses huit kilomètres. On était debout à 3 h du matin. On faisait les 3-8, c'était de 5 h à 13 h. La semaine suivante c'était de 1 h à 9 h. Et la semaine suivante, c'était toute la nuit de 5 h à 1 h du matin. Ah, c'était une dure vie !"*

Marcel Schmitt, ajusteur, ancien gardien d'En Avant de Guingamp dans les années 50 : *"Je vois une annonce dans* France Football *: "Région ouest demande gardien de but et avant". Qu'est-ce que je fais ? J'écris à Paris, et j'ai reçu une convocation pour venir à Guingamp. Un copain, Delacroix, est venu avec moi. On est entré à l'usine pour faire un essai en tant qu'ouvrier. Et, en même temps, on a passé un test au football. On a passé notre essai tous les deux et puis quand on a été reçu, allez, au travail !"*

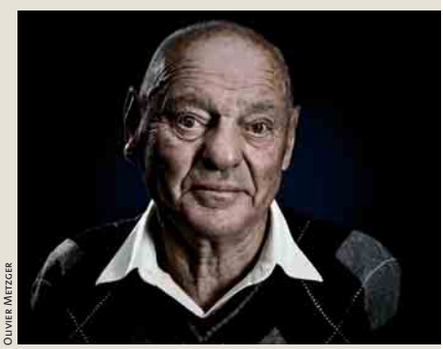

Olivier Metzger

Marcel Schmitt, ancien ajusteur chez Tanvez et ancien gardien d'En Avant de Guingamp dans les années 50. Portait réalisé par le photographe Olivier Metzger lors d'une résidence en juin 2009 au théâtre du Champ-au-Roy.

Francis Salou, ouvrier spécialisé dans l'atelier mécanique, puis responsable de l'atelier outillage : *"On commençait à 7 h le matin et on terminait à 18 h. C'était 48 h à l'époque. Quand j'ai commencé, Tanvez fabriquait déjà des machines agricoles. Y'avait l'arracheuse de pommes de terre ; c'était un marché formidable à l'époque. Lorsqu'il y a eu le Salon de l'agriculture, on faisait 60 h par semaine pour assurer le départ des machines qu'ils réclamaient pour monter à Paris".*

(*) Extraits de témoignages présents dans le livre et recueillis par Marie Ollivier, chargée de mission projet Tanvez. Jean Martin et Marcel Schmitt sont décédés avant la sortie du livre.

Groupe du Centre et de la droite républicaine

Alain Cadec - Député européen - Conseiller général de Saint-Brieuc Nord
Président du groupe du Centre et de la droite républicaine

Orientations budgétaires 2012 : vers un budget indigeste

Fin janvier, le conseil général était invité à débattre des orientations du budget 2012. Dans les faits, nous nous sommes surtout livrés à un exercice virtuel. La majorité départementale de gauche a eu peu de mots sur la situation économique de notre département alors que celle-ci apparaît plus préoccupante que la moyenne bretonne. Les créations d'entreprises et les offres d'emplois en Côtes d'Armor n'ont cessé de reculer en 2011. Notre département est-il en train de décrocher ? Malgré l'évidence des chiffres, la majorité assure que l'économie sociale et solidaire réglera à elle seule les difficultés économiques de notre département. C'est hélas la seule perspective qu'elle propose aux 33 000 demandeurs d'emplois costarmoricains. Enfermée dans une vision idéologique, elle ne prend pas en compte l'impact de la mondialisation sur l'économie costarmoricaine.

Dans ce contexte difficile, l'effort de redressement de nos finances publiques est absolument nécessaire. Avec courage, le Gouvernement de François Fillon s'est engagé dans une baisse progressive du déficit public pour retrouver l'équilibre en 2016. Tous les pays européens de droite comme de gauche sont engagés dans des politiques similaires et soutiennent la mise en œuvre d'une règle d'or d'équilibre des finances publiques dans chaque État membre. Mais le Parti socialiste la refuse obstinément en France, préférant annoncer 60 000 créations de postes dans l'éducation et le retour à la retraite à 60 ans, mesures qui ne pourront être financées que par toujours plus de dette et plus d'impôts.

Cet effort de maîtrise des finances publiques doit aussi pleinement concerner les collectivités locales. L'État ne doit pas être le seul à baisser son déficit, maîtriser ses dépenses et réduire son endettement. Les départements, comme toutes les collectivités, doivent contribuer à cet effort indispensable pour l'avenir de notre pays et de ses territoires.

Depuis de nombreuses années, l'État s'endette notamment pour financer les dotations de fonctionnement aux collectivités. Notre département n'a pas eu à s'en plaindre. La Dotation Globale de Fonctionnement par habitant qu'il reçoit de l'État est supérieure chaque année à la moyenne nationale des départements. Pourtant, la majorité départementale continue d'affirmer que tout est la faute de l'État si les ressources financières de notre département sont *"peu dynamiques"*. Au contraire, les recettes de fonctionnement attendues pour 2012 devraient progresser deux fois plus que celles attendues en 2011 à la même époque.

Comme chaque année, la majorité affiche les mêmes objectifs budgétaires et financiers pour notre collectivité. Nous ne succombons plus à ses effets d'annonce. Elle parle *"d'économies de gestion et de maîtrise des dépenses"* alors que les coûts de gestion interne de notre département ont progressé de près de 6 % en moyenne par an entre 2007 et 2010.

Elle met en avant le *"maintien d'un niveau élevé de l'investissement"* alors que les dépenses pour travaux de notre département ont chuté de 32 millions d'euros entre 2008 et 2011.

Elle veut limiter l'emprunt et réduire l'endettement. Il y a urgence. La dette de notre département s'est alourdie de 128 millions d'euros entre 2005 (174 millions d'euros) et 2010 (302 millions d'euros). Enfin, difficile de croire la majorité lorsqu'elle annonce une *"hausse modérée du taux de fiscalité"*. Il y a bien longtemps que les contribuables costarmoricains n'y croient plus, après avoir subi une hausse des taux d'imposition départementaux de 35 % depuis 10 ans.

Nous ne partageons pas les orientations budgétaires de la majorité. Elles ont un arrière goût désagréable qui nous laisse entrevoir un plat indigeste pour le Budget 2012.

Groupe de la Gauche unie

Des femmes et des hommes pour un service public de qualité

Notre expression dans le magazine *Côtes d'Armor* nous donne souvent l'occasion d'aborder les politiques départementales, que celles-ci soient réglementaires ou volontaristes. Cette tribune nous permet de vous présenter et de souligner l'action de celles et ceux qui mettent en œuvre, pour vous, les politiques départementales : les agents du Conseil général.
Dans votre vie quotidienne, vous êtes amenés à être en contact avec le Conseil général et ses agents. Que ce soit au collège, sur les routes ou encore dans les services sociaux, vous rencontrez chaque jour nos agents.
De 2 000 agents en l'an 2000, le Conseil général est passé à 2 500 en 2005 et compte actuellement 3 300 agents. Cette augmentation est liée aux transferts de compétences sans cesse plus importantes, dans les collèges et la voirie notamment. Elle témoigne également du rôle central joué

L'énergie : un enjeu départemental ...

L'épuisement des énergies fossiles, la dangerosité de l'énergie fissile, l'élévation des émissions de gaz à effet de serre questionnent tout citoyen. Le Conseil général des Côtes d'Armor s'est engagé dans **la maîtrise de l'énergie** et le soutien au développement **des énergies renouvelables.** La filière bois-énergie est encouragée et le **projet des éoliennes en mer** est accompagné. Tout nouveau bâtiment suit les normes en matière **d'isolation** et de mode de chauffage.

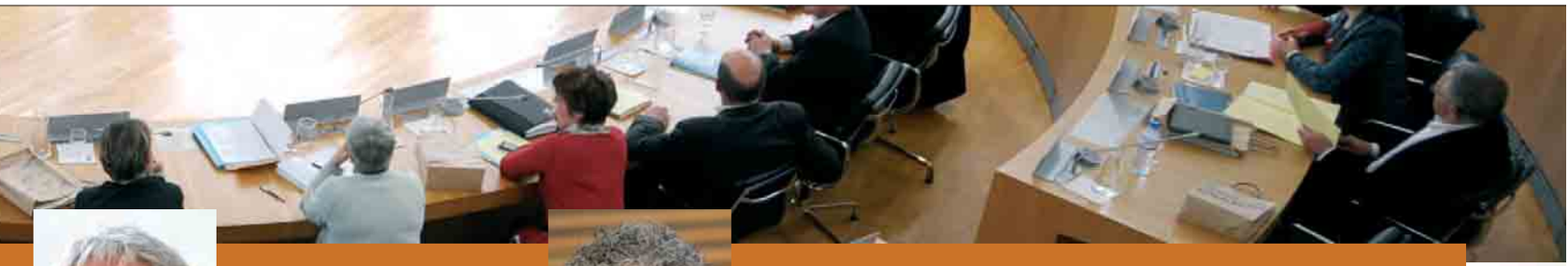

Isabelle Nicolas
Conseillère générale
du canton de Tréguier
Présidente du groupe
de la Gauche unie

par le Conseil général dans le service public en Côtes d'Armor.
3 300 agents, ce sont des femmes et des hommes qui se consacrent au service public départemental. Celui-ci est déployé sur l'ensemble des Côtes d'Armor au travers des collèges mais également dans les cinq Maisons du Département. Ces portes d'entrée uniques vous permettent à vous, citoyens, élus, chefs d'entreprises, représentants associatifs, d'être accompagnés au mieux dans vos démarches du quotidien et vos projets. Ainsi, ce sont 60 % des agents qui travaillent sur le territoire et 40 % au siège, à Saint-Brieuc. Cette proximité avec l'usager est primordiale pour nous, car elle permet une meilleure adéquation entre vos besoins et les réponses du Conseil général. L'efficacité du service public en est renforcée.
Nous avons la conviction que le service public est porteur de valeurs solidaires qui prennent tout leur sens en ces périodes de doute et de repli sur soi. Nous souhaitons que sa présence vous permette de vivre mieux au quotidien.

Christian Provost
Conseiller général du canton de Saint-Brieuc Sud

Politique jeunesse : Trois questions à Christian Provost

Pourquoi le Département intervient-il dans la politique jeunesse alors que ce n'est pas dans ses compétences obligatoires ?
Selon moi, on peut considérer que toute collectivité doit porter l'idéal de la jeunesse. La jeunesse est un bien commun qui doit nous permettre de penser collectivement l'avenir. Notre majorité a donc considéré qu'elle est un atout indispensable au développement costarmoricain et doit faire l'objet d'un engagement de la part du Conseil général.

La jeunesse va faire l'objet, non pas d'une politique spécifique, mais d'une politique transversale. Pourquoi ?
On a longtemps considéré que répondre aux problèmes de la jeunesse, c'était de la distraire, d'occuper ses loisirs. Il ne faut en aucun cas renier ces politiques. Elles se sont bien développées et le Département y a contribué.
Pourtant, aujourd'hui, il faut considérer la jeunesse au-delà des loisirs car la problématique essentielle des jeunes, c'est l'emploi. L'insertion dans la vie professionnelle d'abord mais également dans la vie sociale et citoyenne.
Le Département va se concentrer et mobiliser ses partenaires autour de deux problématiques : l'emploi et l'engagement citoyen.

Quelles sont les préoccupations des jeunes déjà identifiées par le Département ?
De mon point de vue, il est essentiel de connaître l'identité de la jeunesse costarmoricaine. Bien sûr, de nombreux jeunes Costarmoricains se retrouveront dans les aspirations, les désirs et les revendications de la jeunesse bretonne, française voire internationale. Pourtant, il apparaît nécessaire d'aller au plus près des jeunes Costarmoricains pour savoir qui ils sont, à quoi ils pensent et à quoi ils aspirent. Un travail doit être mené dans ce sens.
Cependant, nous pouvons d'ores et déjà identifier quelques-unes de leurs préoccupations : la mobilité et les déplacements, le logement et bien sûr l'emploi.

Sylvie Bourbigot
Conseillère générale
du canton de Perros-Guirec

L'Agenda 21 interne a permis de limiter les consommations par l'évolution des comportements, l'action d'un économe de flux, les réflexions sur les déplacements ; **le Plan climat énergie territorial** poursuit ce travail en l'étendant à toutes les filières. **L'énergie** est un enjeu majeur du XXIe siècle, maîtrisons-là, individuellement et via des projets de territoire !

Débat d'orientations budgétaires

Dans un contexte actuel de crises, spéculations financières, compensation à 60 % seulement au lieu de 100 % prévus par l'État pour l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), le Revenu de solidarité active (RSA) et de la Prestation de compensation du handicap (PCH), notre collectivité doit faire des choix budgétaires. Il faut redéfinir l'intérêt départemental qui met en avant l'application des compétences nous incombant et les priorités qui en découlent, telles les solidarités familiales, la protection de l'enfance, etc.
Malgré ces contraintes budgétaires, nous avons proposé un niveau d'investissement élevé car le travail pour l'entreprise préserve l'emploi.

Gérard Le Caër
Conseiller général
du canton de Bégard

En faisant des économies de gestion, en limitant l'appel à l'emprunt..., nous avons un comportement responsable. C'est dans cet esprit de positivisme et d'espoir qu'il faut se placer. Il est de notre devoir d'accompagner nos citoyens et de défendre le service public de proximité.
L'efficacité économique, sociale, écologique, environnementale et culturelle, voilà le challenge qu'il nous faut gagner en 2012. Nous entendons faire preuve de solidarité et de combativité pour que les Côtes d'Armor restent un département où il fait bon vivre.

Guide Mars

Contact > lemagazine@cg22.fr

Rick le cube à Lamballe

Rick le cube, mis au monde par une poule et expulsé du poulailler, va découvrir un univers que le duo Satie a créé et met en musique en direct à l'aide d'instruments et de bruitages en tout genre. Ce ciné-concert multimédia est adapté aux plus petits (à partir de 5 ans) mais la prestation scénique des deux musiciens-bruiteurs, et l'esthétique du film, plairont aux plus grands !
Quai des rêves à Lamballe, dimanche 4 mars, 15 h et 17 h. 6 €.
> 02 96 79 12 96
quaidesreves.com

YVES GABRIEL

Madame Bovary à Guingamp

La compagnie Karyatides propose, avec l'adaptation du roman de Gustave Flaubert, un théâtre d'objets minutieux et plein de finesse. L'histoire de Madame Bovary, élevée au couvent et condamnée à un mariage de raison, mais qui rêve de romantisme et de prince charmant, y est contée avec une poésie délicate.
Théâtre du Champ-au-Roy à Guingamp, jeudi 8 mars, 20 h 30. De 4 à 8 €. À partir de 13 ans.
> 02 96 40 64 45
ville-guingamp.fr

Armoricourt à Plestin-les-Grèves

La 4e édition du festival Armoricourt, soutenue par le Conseil général, se tiendra à Plestin-les-Grèves du 16 au 18 mars. Autour de la soirée de projections des films en compétition du samedi, les organisateurs invitent à différents rendez-vous avec notamment le vendredi une "soirée jeunes" ou encore un ciné concert le samedi après-midi (*Le dernier homme* de F. W. Murnau).
Cinéma Le Douron
festival-armoricourt.com

MUSIQUE

Coup de cœur

Les dimanches après-midi blues s'installent à Callac

Si le Bacardi, qui bénéficie du soutien du Département, a longtemps été connu pour son activité de discothèque, ce sont désormais des artistes en chair et en os qui y font danser les visiteurs. L'association Melrose y présente depuis les années 1990 une programmation musicale de qualité, faite de noms connus ou qui le sont devenus (Miossec, Matmatah, Cali...) et de références du blues.
Depuis 2009, les dimanches après-midi blues se sont confortablement installés dans les habitudes callacoises. L'équipe du président Gildas Blanchard a eu le nez fin en s'installant sur ce créneau, plus souvent synonyme pour les musiciens de *day off* (jour sans). Le principe leur permet d'accrocher à moindre coût des artistes de rang international *"qui préfèrent jouer plutôt que de rester à l'hôtel !"* Une petite dizaine de rendez-vous rythme la saison. Les concerts, qui sont proposés à moins de 10 €, démarrent à 17 h dans une ambiance digne des plus grands clubs américains. En un peu plus de deux ans, le rendez-vous a trouvé son public.
Ce mois-ci, deux dimanches sont à réserver : deux grandes dames américaines du blues, Pat Mother Blues Cohen (photo) et Pat Wilder seront là le 11 mars. Une semaine plus tard, le 18 mars, l'ovni canadien Big Rude Jake aura à son tour la chance d'être accueilli par l'équipe de Melrose.

JIMMY WILLIAMS

Pat Mother Blues Cohen sera en concert le 11 mars.

> 06 59 15 18 32
Programme complet sur
lebacardi.com

SPECTACLE

Événement

Circus Cirkor à Lannion

Circus Cirkor, la plus française des compagnies scandinaves de cirque contemporain, présente sa dernière création pendant deux jours au Carré magique à Lannion. *Wear it like a crown* est le dernier volet d'une trilogie consacrée au corps. Six comédiens mettent en scène l'opposition entre les deux hémisphères du cerveau à travers leur art, maîtrisé à la perfection. Jonglerie avec des balles de ping-pong ou de véritables tronçonneuses, escalade à l'aide de ventouses, acrobaties en tout genre, lancer de lames, la compagnie évolue dans un univers onirique, burlesque et moderne à la fois. *Wear it like a crown*, littéralement "exhibe-le telle une couronne" est une réflexion sur le formatage que nous impose notre société et la capacité à accepter nos défauts, nos échecs ou nos peurs plutôt que de nous en cacher.
Mardi 20 et mercredi 21 mars à 20 h 30. De 9 à 22 €.
> 02 96 37 19 20

MATS BÄCKER

MUSIQUE

Danse, slam, concert, stages...

Festival Unvsti à Saint-Brieuc

La 8e édition du festival ZTZ (Zéro à la tolérance zéro) se tiendra dans le pays de Saint-Brieuc du 16 mars au 8 avril. La manifestation dédiée à la culture hip-hop et organisée par l'association Unvsti et la MJC du Plateau (Saint-Brieuc) milite *"contre les discriminations et pour un meilleur accès à la culture des publics dits en marge"*. Le programme se décline en plusieurs temps forts, entre compétition de slam (17 mars à Saint-Brieuc), spectacles de danse (27 mars à Hillion), rencontre hip-hop (28 mars à Saint-Brieuc), concert (Cheb Bilal, le 31 mars à Saint-Brieuc) mais aussi des stages pour les pensionnaires de plusieurs établissements spécialisés et des interventions dans des maisons de retraite. Cette initiative reçoit le soutien du Conseil général.

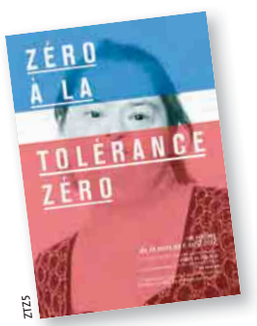

SZTZ

unvsti.com

Musique

Raggalendo, les cousines du Goëlo

Du hip-hop au beurre salé

Créé en 2006, le groupe de hip-hop rock Raggalendo a, depuis, fait son chemin. Les quatre "rapedondaines" à coiffes du Goëlo viennent de sortir leur troisième album, intitulé *Du reuz dans l'bourg*. Avec Mimi Hendrix à la guitare, DJ Ricane aux machines, MC Trouille à la basse, et MC Rose au chant et à la guitare, ça décoiffe !

Gabriel Tavernier

Avec leurs costumes décalés, les quatre filles de Raggalendo revisitent la culture traditionnelle bretonne.

Depuis cinq ans, on fait des concerts. Les bars et les salles défilent comme les verres. On a joué à peu près partout, ça c'est clair, surtout chez nous entre Plouézec et Ploubezre. Ça a commencé avec la coiffe à l'envers et les mots de mémé. On n'aurait pas pensé que cinq années derrière, on ferait le troisième album après 200 concerts". Les paroles de *Répertoire*, l'un des titres du nouvel album des Raggalendo, plantent parfaitement le décor. Le groupe a été fondé en 2006 par quatre cousines, originaires du Goëlo. Une première chanson, inspirée par leur grand-mère, fait le buzz sur Internet. La machine Raggalendo est lancée. L'album *Rapedondaine et beurre salé*, sorti en 2007, s'écoule à 2 000 exemplaires. Et un concert devant 500 personnes, à la Foire à la ferraille et au jambon de Plouézec, sera le premier d'une longue série.

"Il y a eu un véritable engouement autour du groupe, constate Aude Le Moigne, alias MC Rose. *Cela vient aussi de notre look original. Nous incarnons le fantasme de la Bretonne en costume qui joue du rock. Nous avons voulu mettre un gentil coup de pied dans la culture bretonne."*

Avec leurs coiffes et leurs costumes traditionnels revisités, les quatre "dondaines" osent tout. Leurs guitares électriques, leur flow hip-hop et leurs "scratch galettes" électrisent les bars et les salles de concert.

MC Rose et Mimi Hendrix (Charlotte Le Calvez) sont de l'aventure depuis le début. MC Garette, l'une des quatre cousines, a quitté le groupe en 2007, pour des raisons professionnelles. *"Nous avons alors rencontré Eva Montfort, alias MC Trouille, bassiste"*.

À la conquête des États-Unis

Puis, DJ Ricane a rendu son tablier en 2009, après quatre saisons de tournées formidables : du Festival interceltique de Lorient, aux chants de marins à Paimpol, en passant par le Festival de Cornouaille à Quimper, le Petit village à Lanfains ou le Festival de poche à Hédé (35)... *"Notre copine chanteuse guitariste Siian a accepté de rejoindre le groupe et de se transformer en DJ Ricane."*

Après *Rapedondaine et beurre salé* en 2007 et *Le Fricot* en 2009, deux albums édités chez Coop Breizh, le petit dernier est dans les bacs depuis novembre. Autoproduit sous le label RDD (RapeDonDaine Production), *Du reuz dans l'bourg* propose huit titres inédits et six clips (dont deux inédits). Dans ce nouvel album, les filles du "2-2" racontent des tranches de leur vie quotidienne, sans oublier de rendre hommage à mémé et pépé (grâce à qui tout a commencé) dans la chanson *La frontière*.

Dans leur QG, un local prêté par la mairie de Lanvollon, les Raggalendo rêvent aujourd'hui de conquérir les États-Unis. En février, elles se sont envolées pour Los Angeles, pour tourner leur prochain clip. Le groupe espère faire le même carton que le kouign aman, qui est devenu le gâteau tendance Outre-Atlantique.

En attendant, une trentaine de concerts attendent le groupe. Ce qui n'est pas pour lui déplaire. *"Sur scène, on a un vrai contact avec le public et il faut que ça pulse"*.

Nolwenn Tirel

raggalendo.free.fr

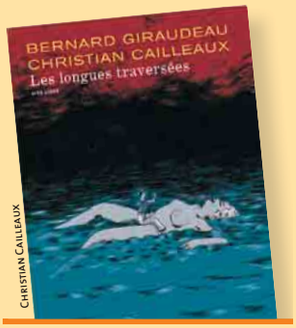

Fêtes escales à Binic

Du 23 au 25 mars, le festival littéraire les Escales, sur le thème de "la mer et de l'aventure", accueillera des auteurs de tout horizon et notamment le Suédois Bjorn Larsson. Essais, romans, jeunesse, BD, mais aussi poésie, polar ou cuisine seront parmi les genres représentés. Claudie Gallay est l'invitée d'honneur de cette 3e édition que le Conseil général soutient. L'illustrateur Christian Cailleaux y signera l'exposition *Les longues traversées*.

escales-de-binic.over-blog.com

La Bibliothèque des Côtes d'Armor fête la poésie

Expositions, lectures, ateliers, rencontres... Pour la deuxième année consécutive, la Bibliothèque des Côtes d'Armor copilote, avec 30 bibliothèques du département, une série d'événements pour fêter la poésie, ses auteurs et ses éditeurs. De mars à décembre 2012, c'est un programme alléchant et pour le moins varié qui attend les visiteurs de ces Escales poétiques dans les bibliothèques. En mars, on notera l'expo consacrée aux éditions Møtus à Coëtmieux et Saint-Nicolas-du-Pélem, ou la rencontre avec la poétesse Laure Morali le 23 mars à Erquy.

bca.cotesdarmor.fr

Printemps des poètes à Étables-sur-Mer

Dans le cadre de l'opération nationale du Printemps des poètes qui se tient cette année du 5 au 18 mars, l'association Cap à cité propose l'exposition des travaux réalisés par les jeunes du centre de loisirs d'Etables-sur-Mer sur le thème de l'Enfance, à partir d'une sélection de poèmes. Du 10 au 14 mars, salle des Korrigans, à Étables.

D'autres événements en Côtes d'Armor sur **printempsdespoetes.com**

Camlez alternatif pendant un mois

Le collectif du Couvent alternatif, à Camlez, organisera tout au long de mars le Mois de l'alternatif, une série de forums de discussions et des ateliers sur des thèmes tels que la projection de films libres de droits, le quiz de l'alternatif, la cuisine autonome...
couventalternatif.com

Conférence Roland Becker à Guingamp

D.R.

On le connaissait sonneur, auteur, producteur. Roland Becker (photo) sait également se faire conteur ! Il animera à Guingamp le 31 mars, au théâtre du Champ-au-Roy, une conférence musicale intitulée "Sonneurs noceurs, 500 ans d'histoire de la musique bretonne". Du phénomène Alan Stivell au Cyber fest-noz, des premiers bagadoù à la musique traditionnelle enseignée au conservatoire, Roland Becker retrace une histoire musicale mouvementée et passionnante. *Entrée gratuite.*
ville-guingamp.fr

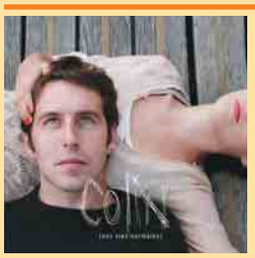
Chloé Gassian

Yves Colin au rythme de nos vies normales

Ne lui dites pas que ça fait penser à Miossec ! Même si le chanteur de Callac reconnaît des influences qui vont de Miossec à Bashung, Yves Colin et ses musiciens donnent dans ce premier CD 4 titres toute la mesure de leur originalité. Textes et arrangements travaillés, *Nos vies normales* reflète un univers singulier, teinté de folk et de pop. Normal donc, pour cet ancien responsable de la communication des Vieilles Charrues, d'être désormais sur le devant de la scène.
colin-music.fr

Exposition

Une centaine de masques à Pommerit-Jaudy

Gèlèdè : art, culture et tradition

Du 2 mars au 6 avril, Pommerit-Jaudy accueille une triple exposition consacrée au Gèlèdè. Cette cérémonie est pratiquée depuis plus d'un siècle et demi par la communauté africaine Yoruba-nago, établie au Bénin, au Nigéria et au Togo. Le Gèlèdè honore la mère primordiale Iyà Nlà et témoigne du rôle central joué par les femmes dans l'équilibre de leur société. Les cérémonies, qui à l'origine étaient organisées la nuit à la suite de grands événements (sécheresses, épidémies mais aussi récoltes etc.), mettent notamment en scène des masques sculptés, véritables œuvres d'art, témoins d'une culture riche en spiritualité et en symboles. Aujourd'hui, les cérémonies de jour se sont multipliées et rencontrent un succès populaire et médiatique. Le genre oral Gèlèdè est inscrit au patrimoine culturel immatériel de l'Humanité par l'Unesco depuis 2001.
Plus de 100 pièces de masques sont présentées à Pommerit-Jaudy, ainsi que des enregistrements sonores, des photographies et des documentaires vidéo.

Les lieux : chapelle Kerrod (thème du pouvoir), lycée de Pommerit (vie quotidienne et métiers), chapelle Saint-Antoine (monde animal). Du jeudi au dimanche de 14 h à 18 h. 2 à 3 € (accès aux trois lieux).
› **02 96 91 59 40**

D.R.

Masque Gèlèdè moderne signé de l'artiste K Dossou.

Lecture

Rencontre d'auteur

François Bégaudeau à Saint-Brieuc

D.R.

On le connaît surtout pour avoir joué son propre rôle dans *Entre les murs* de Laurent Cantet. François Bégaudeau est un auteur prolifique. Livres, pièces de théâtre, séries télévisées, chansons... À 40 ans seulement, il a déjà plus de 11 romans à son actif dont le dernier *La blessure, la vraie* (éditions Verticales, 2011) mais aussi des collaborations à des ouvrages collectifs, des revues littéraires etc. Le cycle de rencontre *Un auteur, un livre*, qui l'accueillera le 23 mars pour évoquer son dernier ouvrage, sera aussi l'occasion de voir ou revoir *Entre les murs*, Palme d'or à Cannes en 2008.

*Rencontre le 23 mars à 18 h 30, bibliothèque de Saint-Brieuc. Projection d'*Entre les murs *les 22, 25 et 26 mars.*
› **02 96 61 38 49**
mairie-saint-brieuc.fr

Éclectique

Festival pluridisciplinaire à Saint-Brieuc

La Passerelle à 360°

La quatrième édition du Festival 360° de La Passerelle de Saint-Brieuc, scène soutenue par le Département, aura lieu du 28 au 31 mars. La manifestation, présentée comme "un voyage dans la création contemporaine", va alterner danse, exposition, théâtre, projections, arts plastiques ou concerts électro, comme la soirée Priz'unique le 31 mars avec Petrus, Dj Prepare et Kate Wax (photo). Au total, une quinzaine de propositions éclectiques s'installeront à La Passerelle, mais aussi hors les murs. Certaines expositions seront visibles au musée et à l'ex-Monoprix.

› **02 96 68 18 40**
lapasserelle.info

D.R.

Les nageuses et nageurs de la section compétition s'entraînent de trois à huit fois par semaine.

THIERRY JEANDOT

Club nautique du pays de Loudéac

Comme des poissons dans l'eau

Premier des Côtes d'Armor au classement national des clubs, le club nautique du pays de Loudéac et ses 300 adhérents occupent la 82e place sur 1600 clubs en France. Un beau résultat qui n'est pas sans rapport avec l'esprit d'équipe et la solidarité que le club s'efforce d'instaurer dès le plus jeune âge.

"On essaie de bouger le moins possible les fesses. Si la planche bouge, ça veut dire que les fessent bougent". Sébastien Duault, entraîneur du club nautique du pays de Loudéac depuis 1999, prodigue ses conseils aux jeunes de première année de l'école de natation.
Juste avant, il dirigeait la séance d'entraînement de la section compétition. Des nageurs qui s'entraînent trois à huit fois par semaine et qui font la renommée du club. On peut citer Benoît Jan qui a terminé troisième aux championnats de France cadets en 2009, sur 200 m quatre nages, et qui prend part désormais au plus haut niveau de la discipline, c'est-à-dire les compétitions Elite, avec Alain Bernard et consorts. Par ailleurs, sur les 18 athlètes que compte le team 22 de natation, sept viennent de Loudéac(*). *"Cette année, on peut espérer avoir des jeunes qualifiés dans tous les championnats de France, des benjamins aux seniors"*, se réjouit Sébastien Duault.
Des bons résultats qui ne sont pas sans rapport avec l'idéal de convivialité et de solidarité qui règne dans le club. *"Ce qui m'a frappé quand je suis arrivé, c'est de voir les grands encourager systématiquement les petits"*, rapporte Jean-Luc Houard, le président. Un état d'esprit que le club s'efforce d'instaurer dès le plus jeune âge. Ainsi, chaque année, des jeunes de l'école de natation participent à un mini-stage avec hébergement d'une nuit à la Maison familiale de Loudéac. Histoire de créer des liens. Car, comme le souligne Jean-Luc Houard, *"la natation a beau être un sport individuel, il est très dur de travailler seul, l'esprit d'équipe est donc primordial pour progresser"*.

Quelque 300 adhérents

Mieux, plusieurs jeunes de la section compétition donnent de leur temps chaque samedi matin pour encadrer bénévolement les plus petits. *"C'est très appréciable et ça fait du bien à tout le club,* reconnaît Sébastien Duault. *Ils ont eux-mêmes le souvenir des grands qui venaient leur donner un coup de main et qui étaient des modèles pour eux. Alors ils veulent à leur tour s'investir et rendre ce qu'on leur a donné. On n'a même pas besoin de les solliciter. Ce sont eux qui viennent nous demander quand est-ce qu'ils vont pouvoir encadrer"*.
Une solidarité qui n'est pas de trop dans un sport très exigeant, surtout quand il est pratiqué en compétition. *"Il faut être super motivé, être capable de s'entraîner six fois par semaine et avoir des objectifs précis à court terme ou moyen terme, sinon on ne progresse pas. Cela nécessite d'être très consciencieux dans sa pratique et très courageux car il faut nager beaucoup pour sentir les appuis, répéter les mouvements pour bien accrocher l'eau"*, explique l'entraîneur.
Outre la section compétition et l'école de natation, le club possède aussi une section adolescents et une section adultes. Les quelque 300 adhérents viennent principalement du territoire de la Cidéral, laquelle met à disposition sa piscine Les Aquatides. *"On a de la chance d'avoir de bonnes conditions de travail"*, conclut Sébastien Duault

Laurent Le Baut

(*) Benoît Jan, Samuel Jan, William Even, Maxime André, Enora Maltret, Nicolas Lucas et Félix Houard.

L'école de natation accueille des enfants à partir de 7 ans.

THIERRY JEANDOT

Sport : 141 000 licenciés en Côtes d'Armor

Le département compte plus de 1500 associations et clubs sportifs accueillant plus de 141 000 licenciés dans 70 disciplines différentes.
Le Conseil général aide individuellement 27 sportifs de haut niveau et sa politique sportive représente plus de 10 € par habitant, ce qui place les Côtes d'Armor en tête des départements bretons pour le soutien au monde sportif.

La voile se porte bien

Avec pas moins de 15 000 licences délivrées en 2011 pour environ 700 coureurs engagés dans des régates, la voile costarmoricaine continue sa progression. De bon augure avant les Jeux olympiques qui verront la participation de Claire Leroy (Saint-Quay-Portrieux) en Match racing féminin, et peut-être celle de Mathilde Guéron (Plérin) présélectionnée dans la discipline du 470 féminin.

D.R.

Conférence sur En Avant de Guingamp

En 2012, En Avant de Guingamp fête ses 100 ans. Aussi, dans le cadre des conférences sur l'histoire et le patrimoine du pays de Guingamp, le théâtre du Champ-au-Roy à Guingamp propose, jeudi 22 mars à 20 h 30, une conférence de Jean-Michel Le Boulanger intitulée "En Avant de Guingamp : un siècle d'aventures".
Entrée gratuite

CUISINE

Saumon farci au crabe
et brochette de légumes croquants

Pour 4 personnes

4 tranches fines de saumon (120 g chacune environ)
1 crabe décortiqué (tourteau ou araignée)
1 pincée de curry
1 cuillère à soupe de ciboulette hachée
200 g de carottes
200 g de chou-fleur
200 g de brocoli
50 cl de cidre brut artisanal
2 échalotes hachées
2 dl de crème liquide
100 g de beurre

Recette élaborée par David Kouas, le Relais du Leff à Châtelaudren.

CERCLES CULINAIRES
La Cité du goût et des saveurs propose des stages de cuisine au grand public animés par des chefs.
Inscription : 02 96 76 26 26
Informations : artisans-22.com

Cuire le crabe et le décortiquer. Assaisonner avec la ciboulette et le curry.
Au centre de chaque tranche de saumon, déposer 30 à 40 g de chair de crabe et refermer l'ensemble. Envelopper la préparation dans du film alimentaire afin de former une boule. Cuire le saumon 10 à 12 minutes à la vapeur, puis laisser refroidir.
Confectionner la sauce en réduisant d'un tiers le cidre et les échalotes, puis y ajouter la crème liquide. Réduire de nouveau, puis ajouter le beurre. Mixer l'ensemble et réserver.
Couper les légumes à votre convenance, puis les cuire à l'eau bouillante salée. Les garder croquants afin de confectionner les brochettes.
Enlever le film du saumon, le poser dans un plat beurré. Ajouter la sauce assaisonnée et remettre en température 10 à 12 minutes à four doux (150 à 160°).
Chauffer les brochettes à la vapeur ou avec le poisson.

THIERRY JEANDOT

Astuce :
Ce plat peut être préparé le matin pour le soir.

JARDINAGE

Orchidées, les filles de l'air

SOLENNE LE DÛ

Les orchidées cultivées en intérieur sont souvent épiphytes : leurs racines se plaisent à l'air libre. Dans un substrat trop humide et riche en nutriments, les micro-organismes se développent. Résultat : la plante s'asphyxie et meurt. L'hydroculture est un procédé simple pour remédier à ce problème.

Cette rubrique est réalisée en collaboration avec

domaine départemental côtes d'armor
LA ROCHE JAGU
22260 Ploëzal
> 02 96 95 62 35
larochejagu.fr

L'hydroculture consiste à cultiver dans un substrat inorganique, dépourvu d'éléments nutritifs, et très aéré. Les billes d'argile sont le support le plus simple pour démarrer cette culture. Commencez par bien les rincer. Préférez les billes les plus grosses et qui flottent, car elles ont une faible capacité de rétention.
Choisissez un pot haut et transparent, percez de gros trous dans le fond, et quelques petits sur les côtés pour l'aération. Posez-le dans une soucoupe à hauts rebords, pleine d'eau, et laissez reposer pendant 24 heures. L'eau va remonter et humidifier les billes. Vous observez alors trois couches dans le pot : une première sous l'eau, une deuxième humide et une troisième composée de billes sèches sur le dessus.
Préférez une orchidée en pleine croissance (hors floraison), quand elle commence à faire de nouvelles racines. Elle doit conserver ses anciennes racines le temps que les nouvelles, qui s'adapteront à cette culture, naissent. Placez votre orchidée et ses racines dans la partie sèche, après les avoir débarrassées de leur ancien substrat.
Les premiers jours, laissez le réservoir vide, puis après une petite semaine, remplissez-le d'eau. Tant que les racines n'ont pas atteint la partie humide, arrosez par le haut. Puis, remplacez l'eau du réservoir par une solution d'engrais de PH 6.
Ne transférez vos plantes que lorsqu'elles font de nouvelles racines. Ne laissez jamais le réservoir s'assécher sans avoir parfaitement rincé les billes avant (risque de brûler les racines).
La question de l'arrosage est alors oubliée, car l'air entre les billes est saturé en humidité et l'apport d'engrais continu. Vos orchidées n'auront jamais été aussi belles !

Cédric Moinet

seils de jardinage, une grille de mots fléchés. Voilà de quoi occuper quelques moments de détente.

Les Mots Fléchés de Briac Morvan

Chaque définition sur fond coloré concerne un mot que vous trouverez dans l'un des articles de votre magazine. Solution dans Côtes d'Armor N°108

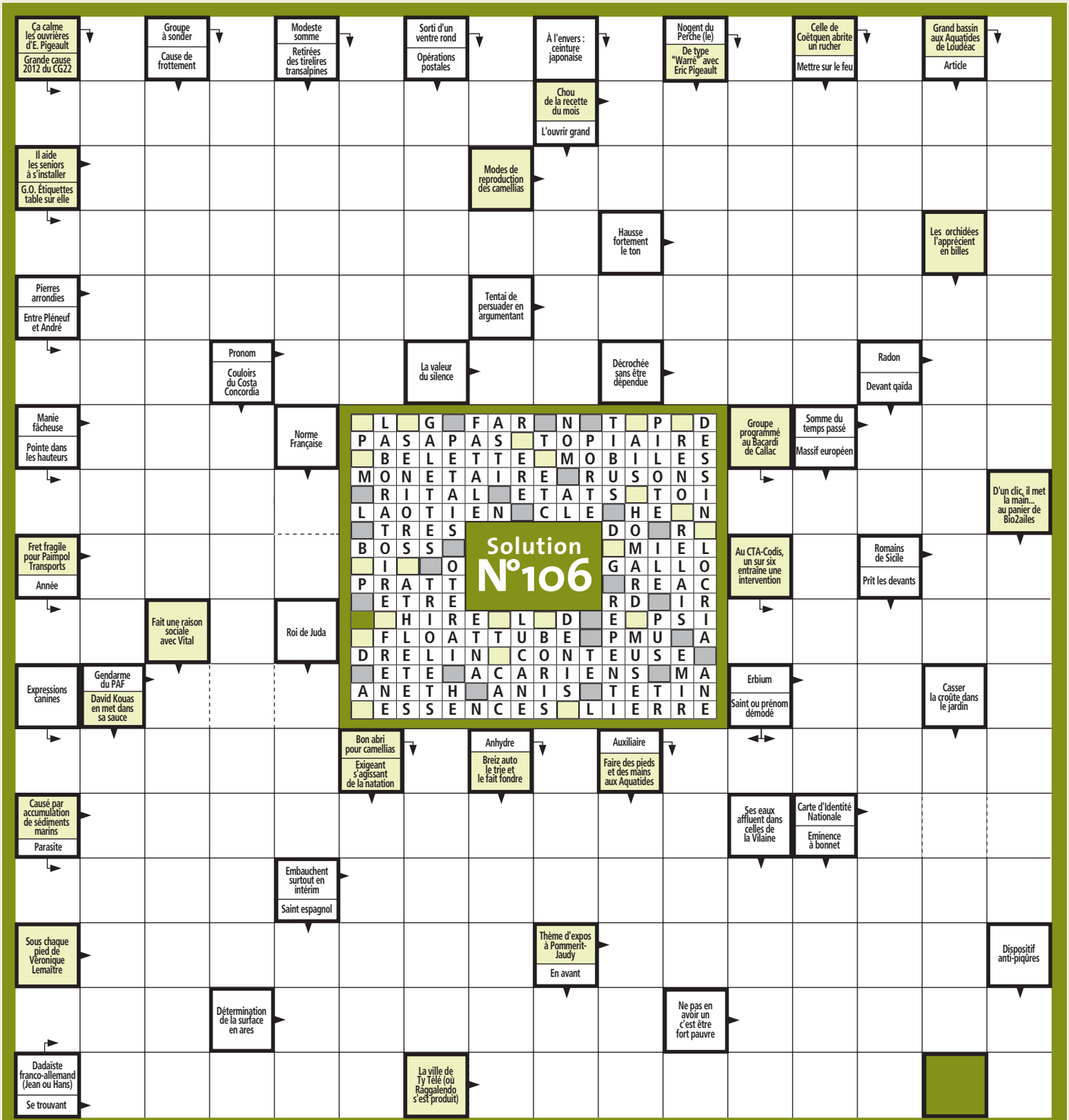

Les gagnants... Jeu Côtes d'Armor Magazine n°106

Voici les 10 gagnants des mots fléchés du magazine Côtes d'Armor n°106 tirés au sort parmi les bonnes réponses.

BEROUL Régine • PLOUFRAGAN
BLIVET Joëlle • SAINT-BRIEUC
CONNAN Yveline • TRÉGLAMUS
HERVE Monique • SAINT-BRIEUC
JEGU-BELLIER Marie-Annick • PLESTAN
LE BOUBENNEC Jean-Pierre • PLEUMEUR GAUTIER
LE GALLOU Nelly • SAINT-BRIEUC
POUMIREAU Huguette • KERFOT
ROZE Odette • DINAN
STEUNOU Simone • SAINT-QUAY-PORTRIEUX

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Profession _____ Courriel _____

Votre grille, complétée avec votre nom et votre adresse, est à retourner au :
Conseil général des Côtes d'Armor
Jeux Côtes d'Armor magazine
9 place du Général-de-Gaulle
22000 Saint-Brieuc

Un tirage au sort sera effectué parmi les grilles gagnantes reçues avant le 7 mars 2012 .

Cadeaux aux couleurs des Côtes d'Armor à gagner !

☐ Je ne souhaite pas recevoir les informations du Conseil général.

CÔTES D'ARMOR
TERRITOIRE
DURABLE

Dans le cadre
de la Semaine du Développement Durable

FAITES LE PLEIN D'ÉNERGIES

LA ROCHE JAGU

10H à 18H

DIMANCHE 1ER AVRIL 2012

COMPRENDRE • APPRENDRE EN S'AMUSANT

Marché matinal / Animations / Spectacles

Balades au jardin / Démonstrations

retrouvez toutes les dates
& toutes les infos sur
www.
cotesdarmor.fr

Conseil général
infos services
N°Azur 0 810 810 222
Prix d'une communication locale depuis un poste fixe

Votre Conseil général
au service de tous les Costarmoricains

Conseil Général
Côtes d'Armor

Cyan100.com | 02-12-057 | Imprim'vert, imprimé dans le respect de l'environnement